

**R E P U B L I Q U E   D U   C A M E R O U N**  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES**  
**POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 26**

**MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE  
L'EDUCATION CIVIQUE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
-------------------------	----------

## **PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE** **7**

1.	PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2.	PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3.	PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1.	BILAN TECHNIQUE	14
3.2.	BILAN FINANCIER	21
3.3.	PERSPECTIVES	29
4.	PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	29
5.	PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	30

## **DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES** **39**

6.	<b>PROGRAMME 144:</b> EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	43
6.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
6.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	48
6.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	49
6.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	61
7.	<b>PROGRAMME 145:</b> INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	63
7.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	65
7.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	68
7.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	68
7.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	81
8.	<b>PROGRAMME 146:</b> INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	83
8.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	85
8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	89
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	89

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	97
9.	<b>PROGRAMME 147:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE	99
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	101
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	104
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	104
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	117

## NOTE EXPLICATIVE

---

### NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directives communautaires CEMAC.

Dans le cadre général de la poursuite des objectifs de la Vision de Développement dans sa seconde phase, le Gouvernement entend mettre un accent important sur la transformation structurelle de l'économie, la promotion de l'emploi et l'insertion économique, le développement du capital humain et du bien-être, à travers une opérationnalisation des Stratégies Sectorielles afin de doter la Nation des ressources humaines et des capacités nécessaires pour bâtir une société camerounaise forte et émergente à l'horizon 2035. C'est dans cette perspective que le MINJEC s'engage à garantir l'amélioration des conditions de vie des populations, mais aussi à favoriser leur autonomisation et leur épanouissement à la lumière de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30).

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle (bien vouloir indiquer la référence) sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique à cette exigence de la réforme et s'inscrit dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle nomenclature budgétaire.

Ce document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en corrélation avec les orientations de la SND30.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions

nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ; - la troisième partie est une annexe sur la budgétisation.

**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

### PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans le cadre général du développement humain et afin de doter la Nation des ressources humaines et des capacités nécessaires pour bâtir une société camerounaise forte et émergente à l'horizon 2035, le Gouvernement entend, dans la dynamisation de sa nouvelle vision, mettre un accent important sur la transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain et du bien-être, à travers une opérationnalisation des Stratégies Sectorielles. C'est dans cette perspective que le MINJEC s'engage à garantir l'amélioration des conditions de vie des populations, et à favoriser leur autonomisation et leur épanouissement à la lumière de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). Pour le Projet de Performance Annuelle (PPA) 2022, le MINJEC s'est aligné à la SND30 et s'est engagé à améliorer ses options stratégiques en regroupant ses actions en trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support. Toutefois, les Objectifs stratégiques sectoriels demeurent inchangés à savoir, permettre aux populations de :

- satisfaire leurs besoins essentiels ;
  - améliorer leurs conditions de vie ;
  - jouir de leurs droits fondamentaux ;
  - assumer leurs devoirs en tant que citoyen.

C'est dans cette même logique que les Objectifs Stratégiques sectoriels ont été maintenus. Ces objectifs concernent l'ancrage des missions assignées au MINJEC conformément au Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce mandat qui se situe au cœur de la réalisation des missions du sous-secteur « Jeunesse et Éducation Civique » en vue d'atteindre les objectifs de la SND30, est de promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale. Par voie de conséquence, en plus des deux programmes opérationnels existants et du programme support, un nouveau programme opérationnel a été créé. La nouvelle reconfiguration se présente ainsi qu'il suit :

- Programme 144 : Education Civique et Volontariat ;
- Programme 145 : Insertion Socio-économique des Jeunes ;
- Programme 146 : Intégration Nationale et Participation Citoyenne ;
- Programme 147 : Gouvernance et Appui Institutionnel.

Cette option de reconfiguration des programmes se justifie prioritairement par la nécessité de mettre en exergue certains pans des actions, notamment l'intégration nationale et le volontariat, et de renseigner de manière objective la performance du MINJEC au terme de la mise en œuvre des programmes en 2021 avant le glissement vers la nouvelle planification pour le triennat 2022-2024. Elle permettra aussi d'évaluer avec lisibilité les indicateurs de mesure de la performance en se basant sur la cartographie actuelle des programmes et des orientations sus identifiées. Il convient de préciser que cette réorganisation des programmes du MINJEC a bénéficié de l'accompagnement technique du MINEPAT et de l'INS.

Toutefois, le PPA 2022, établit quelques changements notables tant sur le fond que sur la

forme. Il marque une demande supplémentaire des ressources financières, nécessaires pour mieux adresser les problèmes de la cible jeune, de corriger les faiblesses observées et d'affecter des ressources budgétaires aux activités qui n'ont pas pu être développées par le passé en raison des contraintes de l'arbitrage, de la nécessité du financement PTS-Jeunes, et de la participation active à la riposte contre la COVID-19 et ses différentes opérations qui sont des initiatives conduites par le MINJEC.

De même, de nouvelles activités ont été introduites, pour traduire la déclinaison des nouveaux enjeux et orientations de l'action gouvernementale et prendre en compte les orientations sectorielles d'alignement des programmes à la SND30. Elles répondent pour l'essentiel au souci d'opérationnaliser les nouveaux projets et initiatives de promotion de l'insertion socioéconomique, de l'inclusion des jeunes, de l'intégration nationale, de la participation citoyenne de la population-et de mettre en perspective la contribution du MINJEC à la mise en œuvre des nouveaux engagements nationaux et internationaux. Il convient de noter parmi ces enjeux :

- l'intensification des actions d'éducation civique, de promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble harmonieux ;
- la poursuite de l'accélération de la mise en œuvre du Plan Triennal « Spécial Jeunes » ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre de la décentralisation ;
- lutte contre l'extrémisme violent ;
- la programmation des besoins réels émanant de l'ASCNPD dont le MINJEC assure la tutelle;
- la programmation des dépenses liées au respect des mesures nouvelles de lutte contre la propagation du COVID-19 prises par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- la programmation des activités permettant l'opérationnalisation de la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées dans les domaines relevant des compétences du MINJEC, y compris l'opérationnalisation des Conseils

Municipaux Jeunes (CMJ) et Conseils Régionaux Jeunes (CRJ) ;

- le renouvellement des organes dirigeants du CNJC.

L'ambition du MINJEC pour 2022 dans cette perspective est d'amener toutes les populations à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyen et contribuer à la consolidation du lien social. Dans ses indicateurs à savoir : (i)-le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures du MINJEC et (ii)- la proportion de la population ayant acquis les valeurs civiques, morales et éthiques. Le MINJEC entend contribuer de manière efficace, à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, tout en permettant de rendre compte de la proportion de la population sensibilisée et formée aux valeurs citoyennes et civiques. Ainsi, il envisage de faire passer ses indicateurs respectivement de 5.202.348 (cf. Rap 2021) en 2021 à 6.080.380 en 2023 d'une part et de 45% en 2021 à 55,29% en 2023 d'autre part.

Concernant l'Insertion Socio-économique des Jeunes, l'objectif est d'accroître le nombre de jeunes insérés socialement et économiquement par les structures du MINJEC. Pour y parvenir, le MINJEC s'appuiera sur deux piliers à savoir la formation et l'accompagnement des jeunes. Il s'agit concrètement de porter de 42,12 % en 2022 à 50,77 % en 2023 le taux d'insertion

économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC.

En ce qui concerne le programme intitulé : intégration nationale et participation des jeunes, l'objectif est de consolider l'unité nationale à travers les valeurs républicaines au sein des populations. A cet effet, le MINJEC voudrait accroître d'une part le nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble, et participation au développement) qui passerait de 352 558 en 2022 à 387 722 en 2023, ce qui ferait passer la proportion de personnes formées aux compétences républicaines de 55,61 en 2022 à 61,16 en 2023.

En matière de Gouvernance et Appui Institutionnel, le MINJEC entend poursuivre l'amélioration de la coordination des Services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

### PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

La création du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique par le Décret N 2011/408 du 09 décembre 2011 a étoffé les missions de l'ex Ministère de la Jeunesse en lui assignant outre les missions d'encadrement et d'accompagnement de la jeunesse, celle de l'éducation civique des populations. L'optique ici étant de parvenir à l'avènement de la république exemplaire déclinée par le Président de la République Chef de l'Etat dans son plan de société du septennat des grandes opportunités.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du décret sus-évoqué, le MINJEC est responsable de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement

dans les différents secteurs ;

- l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- la promotion de l'intégration nationale ;
- la promotion du volontariat ;
- la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment l'ASCNPD et le CNJC.

Au plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels.

Il convient de relever au plan technique le caractère transversal des actions du MINJEC qui lui permettent de se déployer aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Les domaines d'intervention du MINJEC couvrent ainsi entre autres, les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle et insertion économique ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- développement du volontariat ;
- participation citoyenne ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement ;
- renforcement de la cohésion sociale et du Vivre Ensemble Harmonieux ;
- promotion de l'intégration nationale.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

#### PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique s'était fixé comme objectif stratégique : « promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités étaient axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de projets et de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment :

- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale à travers la poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale dont le Projet d'Education Populaire, Civique et d'intégration Nationale (PEPCIN) assurait la pérennité ;

- la formation en continu, sur l'ensemble du territoire des relais éducatifs que sont les médiateurs communautaires en vue d'une sensibilisation de proximité ; le développement d'une politique plus accrue d'intégration des camerounais de la diaspora ;

- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes, notamment à travers la mise en œuvre du PTS-jeunes et des autres projets et programmes y dédiés ;

- la promotion du Volontariat ; l'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale à tous les niveaux ;

- l'opérationnalisation des Conseils Municipaux et Régionaux des Jeunes dans les Communes et les Régions ;

- l'opérationnalisation des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaines et Rurales (EMAPUR).

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun des trois (03) programmes jusqu'ici implémentés, à savoir :

- (i) programme 346 : Education Civique et Intégration Nationale ;
- (ii) programme 347 : Insertion Socioéconomique des Jeunes ;
- (iii) programme 348 : Gouvernance et Appui Institutionnel.

#### **Programme 346 : Education Civique et Intégration Nationale**

L'objectif de cet axe était de faire passer de 3 393 683 en 2020 à 4 675 684 en 2022 le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC et de 46,73% en 2022 la proportion de la population ayant acquis des comportements civiques. Au titre de l'exercice 2021, cet axe a atteint le chiffre de 5.202.348 valeurs agrégées de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC soit un pourcentage de 45 %. Ceci a été réalisé à l'occasion de diverses opérations organisées par le MINJEC dans le cadre de la Campagne Nationale de l'Education Civique et de l'Intégration Nationale et les actions menées par l'ASCNPD à travers la formation des Appelés et des Volontaires du service civique.

### **B. Programme 347 : Insertion Socioéconomique des Jeunes**

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes visait à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 347, sur le mécanisme d'insertion socio-économique en vigueur qui intègre, outre la mobilisation, l'information et le référencement des jeunes par l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), le renforcement de leurs capacités techniques, entrepreneuriales et managériales au niveau des CMPJ et du PAJER-U restructuré en 17 projets-filières, le financement de leurs projets dans le cadre du PTS-Jeunes et des autres guichets de financement, ainsi que leur accompagnement en installation, y compris le suivi de l'exécution desdits projets.

Suivant cette logique, six actions ont été identifiées à savoir : le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ; l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion socioprofessionnelle ; la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ; la promotion de la vie associative ; la promotion de la participation des jeunes ; le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en œuvre de ces actions pour l'exercice 2020 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après :

la formation de 216 432 jeunes dans les structures du MINJEC en vue de leur faire acquérir des compétences nécessaires à leur insertion sociale et économique ; l'insertion dans le tissu économique de 46 999 jeunes ; l'appui à la création de 33 990 entreprises par les jeunes ; le renforcement des capacités et l'autonomisation de 2 430 jeunes en difficulté; la construction de 22 CMPJ, la réhabilitation de 9 CMPJ et l'équipement de 39 CMPJ.

### **C- Programme 348 : Gouvernance et Appui Institutionnel**

Les activités suivantes ont été menées :

l'exécution de la première phase des travaux de construction de la DDJEC du Mayo Danay ; la poursuite du processus du parachèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment du MINJEC ; la réhabilitation et l'équipement des services ; la redynamisation des

différents comités de la chaîne de préparation, de l'exécution et du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ; le contrôle, l'évaluation et le suivi technico-administratif du fonctionnement des services centraux et déconcentrés, des structures sous tutelles ainsi que des organismes rattachés ; le renforcement des capacités et la formation continue des personnels ; l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ; la gestion des sollicitations communes du département ministériel.

En résumé, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique qui est de Promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

#### BILAN TECHNIQUE

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2022 à mi-parcours du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, le passage du triennat 2019-2021 au triennat 2022-2024 et la 7<sup>e</sup> années de mise en œuvre de l'organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable autonomisation des jeunes, un réarmement moral et civique des populations pour un vivre ensemble harmonieux et un engagement à la participation citoyenne des populations notamment les jeunes.

Les résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs, le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

#### **Rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du ministère.**

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de projets et de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment :

- l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique à travers le Programme National d'Éducation Civique par le Réarmement moral Civique et entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE) ; l'accélération de la mise en œuvre du PTS-jeunes ; la promotion de l'intégration nationale dont le Projet d'Education Populaire, Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN) assurera la pérennité ; la promotion de l'insertion

socio-économique des jeunes ; l'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale à tous les niveaux ; la formation des médiateurs communautaires sur l'ensemble du territoire et l'opérationnalisation des Equipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale (EMAPUR) ;

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacun de ces programmes.

### **Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale**

L'objectif de cet axe était de faire passer de 3.393.683 en 2020 à 4 675 684 en 2022 le nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC. Au titre de l'exercice 2021, cet axe a atteint le chiffre de 5.202.348 valeurs agrégées de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC soit un pourcentage de 45 %. Cette performance a été rendu possible grâce à la réorientation des ressources destinées à l'organisation de la Fête Nationale au profit de la campagne nationale d'éducation civique qui a permis de former plus de médiateurs communautaires que prévus.

Au titre du premier semestre 2022, les résultats suivants ont été enregistrés.

550 personnes ont été sensibilisées sur les méfaits de la consommation des substances psychotropes en milieu jeune ;

1 000 personnes ont été sensibilisées aux valeurs civiques et morales ;

1.000 Appelés ont été formés aux valeurs citoyennes par l'ASCNPD ;

100 personnes ont été formées aux valeurs civiques et morales ;

4000 personnes ont été sensibilisées à l'utilisation civique des réseaux sociaux ;

1000 documents du PRONEC-REAMORCE ont été diffusés ;

6500 personnes sensibilisées lors des FENASSCO 'A' et 'B' ;

117 jeunes formés sur les valeurs civiques et morales lors des vacances secours et vacances loisirs organisées à la CROIX ROUGE ;

152 pairs éducateurs formés lors de la campagne de promotion de la production et de la consommation des produits MADE IN CAMEROUN

150 jeunes leaders à l'éducation populaire pour la paix et la solidarité et temps de crise sanitaire et sécuritaire formés

3.324 personnes (filles et garçons) ont été engagés dans les activités de volontariat par le PNV soit 287 volontaires de mission et 3037 volontaires engagés des les chantiers de volontariat ;

225 jeunes (filles et garçons) ont été identifiés, sélectionnés et engagés dans le cadre de l'opération « Volontariat Vacances Jeunes » (VVJ) ;

750 volontaires de l'ASCNPD sont sélectionnés, mobilisés et en cours de formation

Pour ce qui est de l'intégration nationale,

40 jeunes ont reçu un renforcement de capacités en matière de gouvernance locale et du vivre ensemble ;

120 jeunes ambassadeurs de la paix sur la mise en œuvre des mécanismes de consolidation de la paix ont été formés ;

555 jeunes de la diaspora ont reçu un renforcement de capacités en vue de leur insertion dans la société camerounaise ;

Le bilan affiche dont **19.583** personnes formées aux valeurs civiques, morales et du vivre ensemble par les structures d'encadrement du MINJEC notamment, les directions techniques Opérationnelles, l'ASCNPD et les projets opérationnels (PEPCIN, PNV).

### **Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes :**

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes vise à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 145 sur deux principaux piliers à savoir *la formation et l'accompagnement des jeunes*.

Faisant suite à la mobilisation des jeunes dans leurs différentes zones de résidence, la formation permet aux jeunes d'acquérir des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) leur permettant de résoudre les problèmes auxquels ils font face et de s'insérer dans leur milieu de vie. L'accompagnement consiste à encadrer les jeunes formés ou ayant des acquis à faire valoir, dans l'élaboration et la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux ou de leurs projets professionnels. L'intérêt ultime étant de favoriser leur contribution au développement.

Suivant cette logique six actions ont été identifiées à savoir :

- la promotion de l'insertion sociale des jeunes ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion Socioprofessionnelle ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en œuvre de ces actions pour l'exercice 2022 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après :

- inscription de 17 811 jeunes à la plateforme numérique de l'ONJ ;
- référencement de 12 401 jeunes vers les guichets correspondant à leurs préoccupation ;
- pré-validation de 3 924 plans d'affaires des jeunes ;
- maturation de 1 129 plans d'affaires des jeunes à installer dans les villages pionniers et projets individuels ;
- sélection des 73 villages pionniers et 33 clusters à aménager ;
- réarmement moral de 472 jeunes ;
- présélection de 230 JED ;
- acquisition de 75 kits d'installation des jeunes formés dans les CMPJ ;
- démarrage des travaux de construction de 18 CMPJ ;
- réhabilitation de 16 et équipement de 15 CMPJ.

### **Gouvernance et appui institutionnel**

Les activités suivantes ont été menées :

- l'exécution de la première phase des travaux de construction de la DDJEC du Mayo Danay ;
- le parachèvement des travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment du MINJEC ;
- la réhabilitation et l'équipement des services ;
- la redynamisation des différents comités de la chaîne de préparation, de l'exécution et du suivi de l'exécution du budget et des projets en relation avec nos partenaires ;
- le contrôle, l'évaluation et le suivi technico-administratif du fonctionnement des services centraux et déconcentrés, des structures sous tutelle ainsi que des organismes rattachés ;
- le renforcement des capacités et la formation continue des personnels ;

l'amélioration de la qualité et des performances des services par la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ;  
la gestion des sollicitations communes du département ministériel.

En résumé, on est en droit de dire que les résultats obtenus concourent à la réalisation de l'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique qui est de *promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale.*

## Résultat technique des programmes

Résultat technique des programmes Au 31 décembre 2021, les trois (03) programmes mis en œuvre par le Ministère de La Jeunesse et de l'Education Civique ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après :

### PROGRAMME 346 : EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE

Objectifs	Indicateurs	Référence 2019	Cible 2020	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation	Ecart
Promouvoir la culture de la citoyenneté auprès des populations	Niveau de mise en œuvre du référentiel camerounais	90%	100%	96,66%	96,66%	3.34%
	Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC	4 500 000	5 202 348	5 202 348	92,78%	405 000

### PROGRAMME 347 : INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Objectifs	Indicateurs	Référence 2019	Cible 2020	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation	Ecart
-----------	-------------	----------------	------------	------------------------	---------------------	-------

Contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes	Nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique	141 321	156 003	143 620	95,06	12 383
	Nombre de jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique	8 637	21 720	12 427	57,21	9 293

**PROGRAMME 348 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

Objectifs	Indicateurs	Référence 2019	Cible 2020	Résultat au 31/12/2021	Taux de réalisation	Ecart
Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	98%	100	96,06	96,06	3.94

**EXERCICE 2022 (mi-parcours)****Résultat technique des programmes**

Résultat technique des programmes Au 30 Juin 2022, les quatre (04) programmes mis en œuvre par le Ministère de La Jeunesse et de l'Education Civique ont permis d'obtenir les résultats présentés dans les tableaux ci-après :

**PROGRAMME 144 : EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT**

Objectifs	Indicateurs	Référence 2020	Cible 2022	Résultat à mi-parcours	Taux de réalisation à mi-parcours	Ecarts
Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques	33,39%	46,73%	46%	98,44%	0,73%
	nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC	3 393 683	5 378 032	5 294 018	98,44%	84 014

#### PROGRAMME 145 : INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Objectifs	Indicateurs	Référence 2020	Cible 2022	Résultat à mi-parcours	Taux de réalisation à mi-parcours	Ecarts
Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	27%	42,12%	0,7%	1,1%	40,42%

**PROGRAMME 146 : INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**

Objectifs	Indicateurs	Référence 2020	Cible 2022	Résultat à mi-parcours	Taux de réalisation à mi-parcours	Ecarts
Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	282 230	352 558	341 529	96,87%	11 029
	Proportion des populations ayant des compétences républicaines	44,5%	55,61%	53,87%	96,87%	1,74%

**PROGRAMME 147 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**

Objectifs	Indicateurs	Référence 2020	Cible 2022	Résultat à mi-parcours	Taux de réalisation à mi-parcours	Ecarts
Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	91,11%	100	50,60	50,60	49.4

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

#### BILAN FINANCIER

##### Exécution financière de l'exercice 2020

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'exercice 2020 s'élevait à la somme de **23237,646 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

Budget d'Investissement Public : **10 053,646 millions** dont :

Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **24 millions** ;

Ressources extérieures : **200 millions** ;

Ressources transférées : **1 530,646 millions** ;

BIP RIO **2 199 millions** ;

PTS-Jeunes **6 100 millions**.

Budget de Fonctionnement : **13184 millions**, répartis ainsi qu'il suit : Dépenses de personnel : **9 062 millions** ;

Dépenses de personnel hors traitement brut : **108 millions** ;

Bourses et stages : **195 millions** ;

Autres biens et services : **3 819 millions**, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante :

Eau : **27 millions** ;

Electricité : **34 millions** ;

Téléphone : **38 millions**.

##### Exécution financière de l'exercice 2021

L'enveloppe définitive notifiée au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique pour l'exercice 2021 s'élevait à la somme de **20 234 millions** de FCFA, répartie de la manière suivante :

Budget d'Investissement Public : **6 741 millions** dont :

Fonds de contrepartie en dépenses réelles : **240 millions** ;

Ressources extérieures : **200 millions** ;

Ressources transférées : **1 531 millions** ;

BIP RIO **2 199 millions** ;

PTS-Jeunes **3 000 millions**.

Budget de Fonctionnement : **13 493 millions**, répartis ainsi qu'il suit : Dépenses de personnel : **9 371 millions** ;

Dépenses de personnel hors traitement brut : **108 millions** ;

Bourses et stages : **195 millions** ;

Autres biens et services : **3 819** millions, y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone de la manière suivante : Eau : **27** millions ;

Electricité : **34** millions ; Téléphone : **38** millions.

N°	PROGR AMME	Objectif s	Indicate urs	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2020		Taux	Ecart
				AE	CP	AE	CP	(CP)	(CP)
1	EDUC ATION CIVIQUE ET INTEG RATIO N NATIO NALE	Promou voir la culture de la citoyenn eté auprès des populati ons	1.Nivea u de mise en œuvre du référenti el camero unais 2.Nomb re de personn es formées aux valeurs citoyenn es par les structur es d'encad rement du MINJEC	5 931 245 607	5 931 245 607	5 930 199 363	5 930 199 363	99,98	1 046 244

2	INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	Contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes	<p>1. Nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique.</p> <p>2. Nombre de jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique</p>	8 453 700 208	8 453 700 208	8 346 433 715	8 346 433 715	98,73	107 266 493
---	---------------------------------------	---	---	------------------	------------------	------------------	------------------	-------	----------------

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

3	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère de la jeunesse et de l'éducation civique	5 892 954 475	5 892 954 475	5 671 588 950	5 660 686 682	96,06	221 365 525
---	-------------------------------------	---	---	---------------	---------------	---------------	---------------	-------	-------------

## EXERCICE 2022 (mi-parcours)

N°	PROGRAMME	Objectifs	Indicateurs	Crédits alloués		Exécution au 31/12/2020		Taux d'exécution	Ecart
				AE	CP	AE	CP	(CP)	(CP)

1	Education civique et volontariat	Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations	1. Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques 2. Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement	6 007 439 500	6 007 439 500	2 354 765 840	2 354 765 840	39,2	3 652 673 660
---	----------------------------------	---	--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	------	---------------------

			du MINJ EC						
2	- Insertion socio- econo- mique des jeune s	Accro- ître l'inser- tion écono- mique des jeune s encad- rés dans les struct- ures du MINJ EC	Taux d'inse- rtion écono- mique des jeune s formé- s dans les struct- ures d'enc- adre- ment du MINJ EC	6 283 577 000	6 283 577 000	2 609 038 405	2 609 038 405	41,52	3 674 538 595

3	- Intégration nationale et participation citoyenne	Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	1. Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	3 194 029 000	3 194 029 000	908 149 858	908 149 858	28,43	2 285 879 142
			2. Proportion des populations ayant						

			desco mpét ences répub licain es						
4	Gouv ernan ce et appui institu tionne l	Améli orer la coordi nation des servic es et assur er la bonn e mise en œuvr e des progr amm es	Taux de réalis ation des activit és budg étisée s au sein du Minist ère de la Jeune sse et de l'Educ ation Civiq ue	4 155 756 000	4 155 756 000	2 725 303 459	2 725 303 459	65,58	1 430 452 541

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

#### PERSPECTIVES

En guise de perspectives, il y a lieu de souligner d'emblée que les activités du MINJEC, jusqu'alors réparties en trois (03) programmes seront redistribuées en quatre (04) programmes. Toutefois sur la base des éléments ayant encadré la mise en œuvre des programmes opérationnels et du programme support antérieurs, le MINJEC se propose de :

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
- améliorer le dialogue de gestion des programmes dans le but de renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action ;
- rationaliser les activités des différentes actions pour obtenir de meilleurs résultats ;
- mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures générées par le nouvel organigramme en projet du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- accélérer la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ;
- poursuivre le renforcement du cadre juridique et réglementaire en matière de volontariat ;
- renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (transmission des Etats de Sommes Dues, saisie et validation des ESD, logement et avancement) ;
- renforcer le processus de décentralisation en améliorant les ressources transférées aux Communes d'une part, et en transférant aux Régions, certaines compétences assorties de moyens financiers conséquents ;
- améliorer la participation des jeunes en poursuivant la mise en place des Conseils Municipaux Jeunes (CMJ), et éventuellement, des Conseils Régionaux Jeunes (CRJ) ;
- pérenniser la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale par l'opérationnalisation du Projet d'Education Populaire Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN) ;
- systématiser une rencontre des services centraux et déconcentrés du MINJEC en vue notamment d'harmoniser les méthodes d'intervention.

### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

#### PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique est de *promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique des populations et l'intégration nationale*. La réalisation de l'objectif stratégique se fera par la mise en œuvre de quatre programmes, à savoir:

- **programme 144 : Education civique et volontariat ;**
- **programme 145 : Insertion socio-économique des jeunes ;**
- **programme 146 : Intégration nationale et participation citoyenne ;**

## - programme 147 : Gouvernance et appui institutionnel.

### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

#### PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

#### **Programme 144 : Éducation Civique et Volontariat**

Le programme 144 dont l'objectif principal est d'inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations, concourt à la promotion de l'Éducation Civique et du volontariat sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, conformément aux missions du MINJEC, il est chargé de :

- mettre en œuvre des activités en vue de faire face à la dégradation des valeurs morales, civiques et éthiques sur l'ensemble de la population, et chez les jeunes en particulier ;
- mettre en œuvre le Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial en milieu formel (scolaire et universitaire) et non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel) ;
- favoriser l'accès du plus grand nombre de personnes à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation;
- promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêt communautaire et susciter davantage leur engagement aux activités de volontariat, dans le sillage de la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi N° 2021/15 du 09 Juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun ;
- susciter l'engagement des populations surtout les jeunes, dans les missions de service civique et de réarmement moral ;
- améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

#### **Au niveau central :**

les Directions techniques ; les Programmes et Projets de mobilisation et de sensibilisation des populations

(PEPCIN, EMAPUR) ; l'ASCNPD ; le PNV ; les Structures rattachées.

#### **Au niveau déconcentré et local :**

les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Éducation Civique ; les Comités d'Arrondissement d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CAECIN) ; les Comités Départementaux d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CODECIN); les Comités Régionaux d'Education Civique et d'Intégration Nationale (CORECIN) ; les antennes Régionales du PNV ; les Collectivités Territoriales Décentralisées.

#### **Programme 145 : Promotion Économique des Jeunes**

Le Programme 145 vise à accroître *l'insertion socioéconomique des jeunes à travers leur formation et leur insertion en emploi ou en auto-emploi*. L'opérationnalisation du Programme est construite sur cinq actions à savoir :

- la promotion de l'insertion sociale des jeunes ;
- l'amélioration de l'information sur les initiatives d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

#### **Au niveau central :**

- l'Inspection Générale des Programmes et Méthodes d'Enseignement et de Formation;
- les Directions techniques (DPEJ et DISJEV) ;
- la coordination de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;
- les programmes et projets d'insertion socioéconomique des jeunes.

#### **Au niveau déconcentré et au niveau local :**

- les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- les Collectivités Territoriales Décentralisées.

### **Programme 146 : Intégration Nationale et Participation Citoyenne**

Ce nouveau programme opérationnel construit autour **de trois actions** à savoir : la Promotion de l'Intégration nationale, la Promotion de la vie associative et la Promotion de la participation des jeunes, concourt à *renforcer les valeurs républicaines au sein des populations en vue de consolider l'unité nationale, le vivre ensemble harmonieux et la cohésion sociale*.

Il sera donc question pour ce programme de :

- mettre en œuvre des actions et initiatives concourant au raffermissement du sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance ainsi que du vivre ensemble harmonieux ;
- développer des synergies d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges entre les jeunes et les adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux ;
- poursuivre l'opérationnalisation du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARIJEDI) ;
- promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune par le renouvellement effectif de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- doter les jeunes de connaissances et de compétences de base leur permettant de s'initier à la prise de décision, de conduire des plaidoyers et de s'engager volontairement dans des activités d'intérêt communautaire, de manière à participer, au niveau local, à la construction d'un Cameroun émergent à travers l'activité des Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes ;

accroître une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme ainsi que les administrations partenaires ;

accroître une synergie d'action avec le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et Réintégration (CNDDR).

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

**Au niveau central :**

les Directions techniques, les Programmes et Projets de mobilisation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC, le Bureau Exécutif National du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), les structures rattachées.

**Au niveau déconcentré et local :**

Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique, les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi, le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) de Nkolinda, les Bureaux Régionaux, Départementaux et Communaux du CNJC, les Collectivités Territoriales Décentralisées.

**Programme 147 : Gouvernance et appui institutionnel**

Ce programme soutient et accompagne l'implémentation des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements des services, le renforcement de la gouvernance, etc.

**CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 144**

EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT					
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

01	PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS	Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques	32,53	47,52	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... - Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) ; -Rapport d'activités ASCNPD - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
02	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)	0	30	Rapports d'activités issus des UTO- MINJEC
03	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESSIONNEL ET PROFESSIONNEL)	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	0	30	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... - Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) et ASCNPD ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
04	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	2	25	Rapports d'activités du CNEPCI et structures de terrain - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;
05	DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat	Nombre de contrats d'engagement signés	216 213	251 006	Rapports d'activités de la direction technique et des autres unités techniques opérationnelles impliquées (DISJEV, DIVAPI, ASCNPD, PNV ;Projet CMJ - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 145

## INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

01	PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes en difficulté	Nombre de jeunes en difficulté accompagnés dans un processus d'insertion sociale	2 430	3 080	Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DISJEV); - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
02	AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique	Proportion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC connectés aux opportunités d'insertion économique	5,32	10,1	Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...) - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ, DISJEV, DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
03	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	Accroître le nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC	Nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés dans les structures et programmes du MINJEC	1 363	2 628	Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, YCC, PARSE, PAREC...) - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

04	AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	Accroître l'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	Taux d'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	24,93	26,79	Différents rapports d'activités des CMPJ ; ONJ - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ) ; - Rapports d'activités du CENAJEC de Kribi ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées dans la formation des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
05	DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes.	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles.	44,01	50,92	Différents rapports d'activités des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ; - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ, DAG) ;

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 146

## INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	18,18	36,36	- Various activity reports of MINJEC's projects/programmes and youth support structures - DECIN Activity Reports; - Activity reports of the deconcentrated structures of MINJEC; - Registers of the training structures involved;
03 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation	Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	15	41	-Rapports d'exécution des activités DIVAPJ, CMJ, ONJ, PARIJEDI etc - Rapports de suivi des activités - Rapports d'évaluations - Documents issus des activités des UTO-MINJEC, des structures déconcentrées et des organisations et structures partenaires, etc

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

04	PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées	48	57	Différents rapports d'activités des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DIVAPJ) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités du CNJC - Fichier actualisé des Organisations de jeunesse - Sommier du CNJC à tous les niveaux - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
----	---------------------------------	---	---	----	----	--

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 147

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	100	100	-Services sous tutelle, services rattachés, services déconcentrés, directions techniques
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Taux de production des documents de planification et de programmation Proportion des documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100	100	100	-Division des Études et Projets ; - Direction des Affaires Générales ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; - Direction de la Promotion Économique des Jeunes ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC; -Plan de Travail Annuel.
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	-Assurer une bonne exécution financière des programmes ; - Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense ; -Veiller au respect des quotas d'engagement trimestriels ; -Veiller au respect des procédures d'exécution de dépenses et des règles de consommation des Autorisations d'Engagement et des Crédits de Paiement (AE et CP).	Taux d'exécution du budget	99,81	100	-Carnet d'engagement ; - PTA détaillé ; - Rapports d'activités.
04	INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	Produire une information statistique pour des besoins de planification et de suivi de la performance Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère	Taux de collecte des données statistiques	0	100	Annuaire statistique, note de conjoncture, base de donnée statistiques DCOS, (rapports et autres documents de travail), plateforme de l'observatoire nationale de la jeunesse
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	70	87	Rapport d'activité
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	72,75	80	-Rapports des missions de collecte des données ; - Rapports d'activités menés ; -Rapports d'évaluation des activités liées à l'assainissement et la mise à jour des fichiers.

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

07	DÉVELOPPEMENT DES TIC	Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora	Taux de digitalisation des activités du MINJEC Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC	70	80	-Services centraux du MINJEC ; - Sous-direction du courrier et des liaisons ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; - Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel.
08	CONSEIL JURIDIQUE, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Optimiser le fonctionnement et la performance des services	Niveau d'amélioration de la performance des services	70	80	Rapports de mission, rapport d'activités de tous les services, -les textes juridiques disponibles ; -les ordres du jour des réunions de coordination ; -les documents de sensibilisation sur la culture juridique par la DAJ lors des réunions de coordination (intervention du Chef de Division).
10	COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET RELATION PUBLIQUE	Informier, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC	96	98	Rapport d'activités, PRESSBOOK, Publications



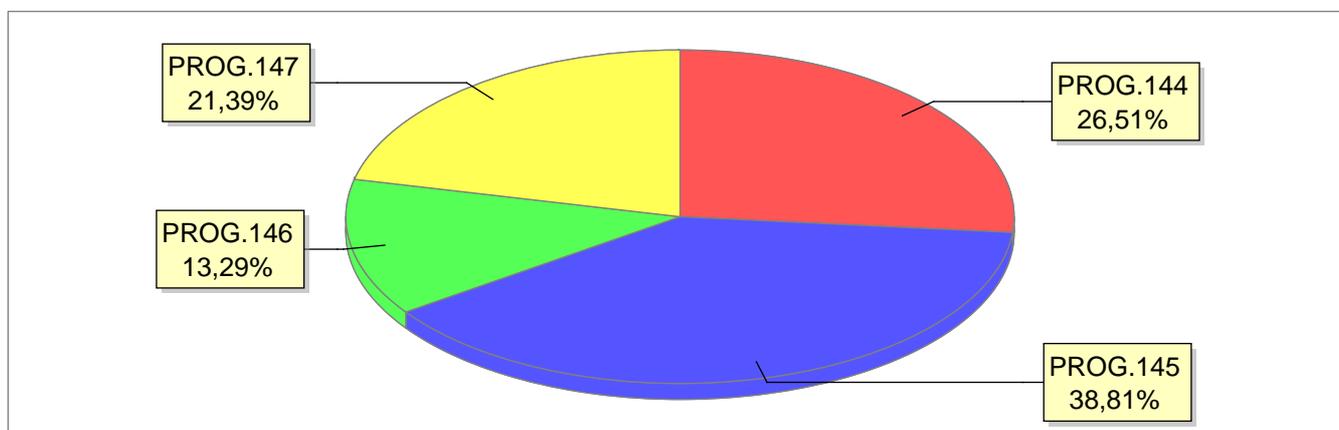
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



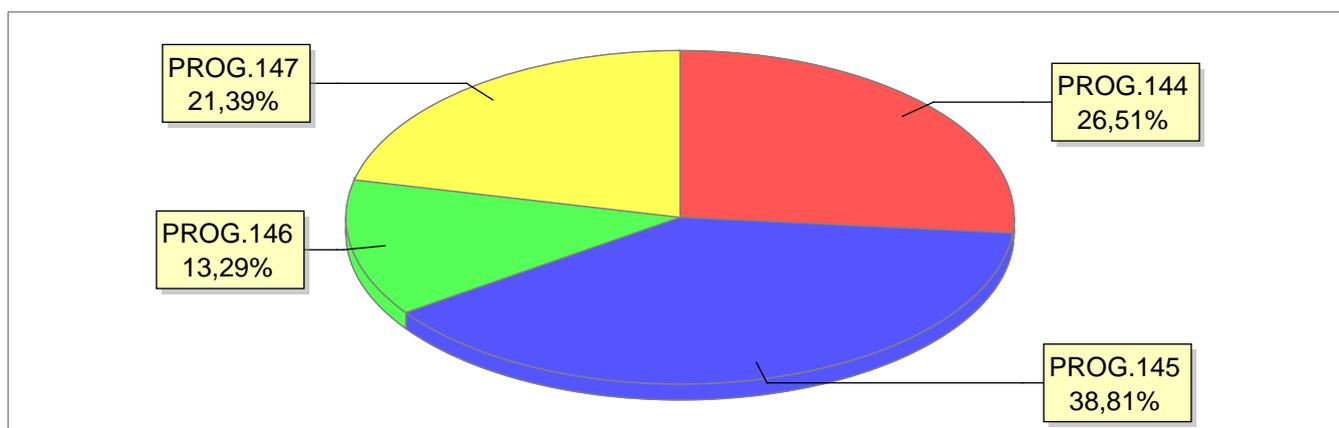
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
144 EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	5 494 637 000	5 494 637 000	1 400 000 000	1 400 000 000	6 894 637 000	6 894 637 000
145 INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	4 949 500 000	4 949 500 000	5 145 000 000	5 145 000 000	10 094 500 000	10 094 500 000
146 INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	2 976 754 000	2 976 754 000	480 000 000	480 000 000	3 456 754 000	3 456 754 000
147 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	4 359 109 000	4 359 109 000	1 205 000 000	1 205 000 000	5 564 109 000	5 564 109 000
<b>TOTAL</b>	<b>17 780 000 000</b>	<b>17 780 000 000</b>	<b>8 230 000 000</b>	<b>8 230 000 000</b>	<b>26 010 000 000</b>	<b>26 010 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 144**

**EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**ARSENE ABEE**



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 144 dont l'objectif principal est d'inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations, concourt à la promotion de l'Éducation Civique et du volontariat sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, il est question de :

- Mettre en œuvre un certain nombre d'activités en vue de faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques et éthiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- Mettre en œuvre le Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial en milieu formel (scolaire et universitaire) et non formel (extrascolaire, confessionnel et professionnel) ;
- Favoriser l'accès du plus grand nombre de personnes à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation ;
- Promouvoir la participation des populations aux travaux d'intérêt communautaire et susciter davantage leur engagement aux activités de volontariat, dans le sillage de la promulgation par le Chef de l'Etat de la loi No 2021/15 du 09 Juillet 2021 portant organisation et promotion du volontariat au Cameroun ;
- Susciter l'engagement des populations surtout les jeunes, dans les missions de services civiques et de réarmement moral ;
- Améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques	%	2021	45	2023	55,29

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques	
Objectif	Inculquer les valeurs civiques, morales et éthiques aux populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN, DISJEV, PNV	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques à travers : -Mise en œuvre du PRONEC-REAMORCE -Les volontaires mobilisés -les programmes exécutés par clubs d'éducation civique -l'intervention des Médiateurs Communautaires sur le terrain - les interventions des Comités d'éducation civique et d'intégration nationale	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ration entre le nombre personnes disposant des valeurs civiques, morales et éthiques sur le nombre total de la population X 100.	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 45%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 55.29
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 55,29 %
	Année: 2024	Valeur: 61,67%
	Année: 2025	Valeur: 68,06%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Proportion de la population ayant acquis des comportements civiques à travers : -Mise en œuvre du PRONEC-REAMORCE -Les volontaires mobilisés -les programmes exécutés par clubs d'éducation civique -l'intervention des Médiateurs Communautaires sur le terrain - les interventions des Comités d'éducation civique et d'intégration nationale	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la mise en œuvre du référentiel camerounais d'éducation civique et d'intégration nationale.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, *Les responsables d'actions et d'activités *Les référents, *Le Contrôle de Gestion *Cellule des statistiques, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; les responsables des Comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale, le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	*Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. *La Cellule des statistiques *La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.	

<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	- Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles. La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités
<b>Modalités d'interprétation</b>	La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » - Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles -L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions -Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle
<b>5) Commentaires</b>	
Indicateur nécessitant la réalisation périodique des études et des sondages	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans l'optique de contribuer à la consolidation du lien social et son développement, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique entend à travers le programme 144 : Education civique et volontariat, amener les populations à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyen.

Pour ce faire, les actions suivantes seront menées :

**1- La Promotion des valeurs civiques, morales et éthiques auprès des populations :** il sera question pour cette action de contribuer à la construction d'une société faite de compréhension mutuelle, d'acceptation de l'autre et de solidarité agissante en permettant à la population en général et à la jeunesse en particulier d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir être, nécessaires à son adaptation.

**2- Le développement d'une offre de formation de l'éducation civique en milieu formel (scolaire et universitaire).** Par cette action, le MINJEC va s'atteler à la construction, la réhabilitation et l'équipement des structures d'encadrement socioéducatif d'encadrement des populations à l'instar des Centres de Formation du Service Civique National de Participation au Développement, du Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI)...

**3- Le développement d'une offre de formation de l'éducation civique en milieu non formel (extrascolaire confessionnel et professionnel :** il s'agira à travers cette action, de développer des initiatives et mesures de citoyenneté dans les milieux spécifiques tels que l'extrascolaire ; le confessionnel et professionnel. Elle adressera les problématiques de réappropriation de la citoyenneté par les seniors, la sensibilisation au patriotisme économique ou la sensibilisation de la jeunesse à l'utilisation civique des réseaux sociaux.

**4- Le développement et promotion d'une offre d'éducation et de formation en éducation populaire :** Cette action permet de favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations

urbaines et rurales au développement. Il s'agira donc d'adresser le développement d'une ingénierie de formation et de recyclage des acteurs d'éducation populaire ou de l'élaboration et mise en œuvre des projets éducatifs d'animation populaire.

## 5- Développement du volontariat

### 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

#### ACTION 01

#### PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS

À travers cette action, le MINJEC entend contribuer à la construction d'une société faite de compréhension mutuelle, d'acceptation de l'autre et de solidarité agissante en permettant à la jeunesse d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir être, nécessaires à son adaptation.

**OBJECTIF 1.** Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques	%	2021	32,53	2023	47,52

#### ACTION 02

#### DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)

Cette action vise à favoriser toutes actions ou initiatives de formation de la communauté éducative à la citoyenneté. Il s'agira de construire cette citoyenneté active en milieu scolaire et universitaire.

**OBJECTIF 1.** Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)	%	2021	0	2023	30

#### ACTION 03

#### DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)

À travers cette action, il s'agira de développer les initiatives et mesures de citoyenneté dans les milieux spécifiques tels que l'extrascolaire ; le confessionnel et professionnel. Il adressera la réappropriation de la citoyenneté par les seniors, la sensibilisation au patriotisme économique ou la sensibilisation de la jeunesse à l'utilisation civique des réseaux sociaux.

**OBJECTIF 1.** Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation

**PROGRAMME 144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT**

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	%	2021	0	2023	30

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE**

Cette action permet de favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement. Il s'agira donc d'adresser le développement d'une ingénierie de formation et de recyclage des acteurs d'éducation populaire ou de l'élaboration et mise en œuvre des projets éducatifs d'animation populaire.

**OBJECTIF 1.** Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	%	2021	2	2023	25

**ACTION 05****DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT**

Par cette action, le MINJEC entend par cette opération, inculquer aux populations une culture du volontariat inclusif en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et inciter toutes les franges de la population à s'engager et à participer, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement du pays, gage de la participation citoyenne et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales

**OBJECTIF 1.** Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de contrats d'engagement signés	nb	2021	216 213	2023	251 006

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnes sensibilisées et formées aux valeurs civiques, morales et éthiques	
Objectif	Sensibiliser et former les populations aux valeurs civiques, morales et éthiques.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	ASCNPD, PEPCIN, CNEPCI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de structures ayant mis en œuvre LE PRONEC REAMORCE ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par structure par la sensibilisation/formation.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Le nombre de structures ayant mis en œuvre le PRONEC REAMORCE / Le nombre de structures éducatives (scolaires, universitaires) X100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 33,53
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 47.52
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 47,52%
	Année: 2024	Valeur: 53,53 %
	Année: 2025	Valeur: 57,53 %
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... -Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) et ASCNPD ; -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... -le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'Education Civique et de l'Intégration Nationale (DECIN) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC	

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
<b>Limites et biais connus</b>	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.
<b>Modalités d'interprétation</b>	-Le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.
5) Commentaires	
<p>Pour assurer un renseignement fiable de l'indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Séance de travail d'imprégnation des responsables d'activités au sein de l'action sur le type d'extrants à produire en cohérence avec l'indicateur ;</li> <li>o Élaboration des outils statistiques fiables ;</li> <li>o Définition de la méthode de comptage ;</li> <li>o Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul>	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du Programme National de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)	
Objectif	Mettre en œuvre le programme national de l'éducation civique en milieu non formel ( extrascolaire, confessionnel et professionnel)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN,UTO- MINJEC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le nombre de dispositifs non formelles ayant mis en œuvre le PRONEC REAMORCE ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes du secteur non formel touchées lors de la mise en œuvre du PRONEC REAMORCE.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de dispositifs ayant mis en œuvre le PRONEC REAMORCE /nombre de structures du non formel ciblées X100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 37
	Année: 2025	Valeur: 44
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des Activités issus des UTO- MINJEC, des structures déconcentrées et sous tutelles, des organisations et associations partenaires, etc... -Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DECIN) ; -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'Éducation Civique et de l'Intégration Nationale (DECIN) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC	

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
<b>Limites et biais connus</b>	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.
<b>Modalités d'interprétation</b>	-Le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs civiques fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.
5) Commentaires	
<p>Pour assurer un renseignement fiable de l'indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Séance de travail d'imprégnation des responsables d'activités au sein de l'action sur le type d'extrants à produire en cohérence avec l'indicateur ;</li> <li>o Élaboration des outils statistiques fiables ;</li> <li>o Définition de la méthode de comptage ;</li> <li>o Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul>	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire
Objectif	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires... *le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? Nombre de personnes formées à l'offre de l'éducation pour le développement Il s'agit des données quantitatives sur les personnes....
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	-Nombre de personnes formées à l'offre de l'éducation pour le développement / sur le nombre total des personnes cibles projetée X 100.
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2020      Valeur: //
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 30%
	Année: 2024      Valeur: 37%
	Année: 2025      Valeur: 44%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités du CNEPCI et structures de terrain - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre l'améliorer le comportement citoyen moral et éthique des camerounais -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans la formation. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*CNEPCI ; EMAPUR
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...
Service responsable de la synthèse des données	-CNEPCI, DECIN
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Services des affaires général CNEPCI. -Cellule des statistiques
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement du MINJEC
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Préciser les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse
Modalités d'interprétation	-RAS

**5) Commentaires**

-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)

- o Informer et préparer les sources de données
- o Élaboration des outils (conception et test)
- o Conception des supports de documentation des données ;
- o Information des acteurs de collecte
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

-Préparer modalités d'analyse :

- o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	
Objectif	Favoriser l'accès du plus grand nombre de personne à l'offre de l'éducation pour le développement en vue d'améliorer la participation des populations urbaines et rurales au développement de la nation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DECIN, ASCNPD, PEPCIN, Services déconcentrés et autres partenaires...	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de personnes formées à l'offre de l'éducation pour le développement Il s'agit des données quantitatives sur les personnes....	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Proportion des acteurs de l'éducation populaire ayant les compétences opérationnelles pour l'organisation et l'animation d'un projet d'éducation populaire	
Périodicité de la mesure	Trimestriel-semestriel Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25%
	Année: 2024	Valeur: 35%
	Année: 2025	Valeur: 45%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Rapports d'activités du CNEPCI et structures de terrain - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre l'améliorer le comportement citoyen moral et éthique des camerounais -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans la formation. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*CNEPCI ; EMAPUR	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-CNEPCI, DECIN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Services des affaires général CNEPCI. -Cellule des statistiques	
Coût de collecte et d'analyse	-Mission de collecte des données 6000 -Analyse 2000 -8000 par an	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Préciser les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse.	
Modalités d'interprétation	-Ras	

**5) Commentaires**

-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)

- o Informer et préparer les sources de données
- o Élaboration des outils (conception et test)
- o Conception des supports de documentation des données ;
- o Information des acteurs de collecte
- o Formation éventuelle des acteurs de collecte.

-Préparer modalités d'analyse :

- o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de contrats d'engagement signés	
Objectif	Susciter l'engagement des personnes dans les activités de volontariat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	144 - EDUCATION CIVIQUE ET VOLONTARIAT	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DISJEV	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV, DIVAPJ, ASCNPD, PNV ;Projet CMJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Le nombre de personnes ayant signé un contrat de VOLONTARIAT ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes engagées dans les activités de volontariat au niveau de la DISJEV, de l'ASCNPD, du PNV et l'engagement des CMJ .	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Le mode de calcul de l'indicateur ici est la Somme (il s'agit de l'agrégation des résultats connus au cours de l'exercice du triennat) -Exemple de calcul. $N = \sum_{i=1}^n N_i$ (i= an1 à an3) ou encore $N = an1 + an2 + an3 + an \dots$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 216.213 (cf. rap 2021)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 251006.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 251.006
	Année: 2024	Valeur: 263.006
	Année: 2025	Valeur: 275.001
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	- Rapports d'activités de la direction technique et des autres unités techniques opérationnelles impliquées (DISJEV, DIVAPJ, ASCNPD, PNV ; Projet CMJ - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation et au déploiement des volontaires. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 144 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-La Direction technique impliquée (DISJEV) et les différents Services responsables, -Le responsable d'action ; -les responsables d'activités ; et les référents	
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 144 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction de l'insertion sociale des jeunes et du volontariat (DISJEV) -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 144 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
Coût de collecte et d'analyse	-A déterminer	

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
<b>Limites et biais connus</b>	-Absence d'une systématisation des outils types. -Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes impliquées dans les activités de volontariat par les structures du MINJEC ;
<b>Modalités d'interprétation</b>	le nombre de personnes impliquées dans les activités de volontariat fait référence au changement de comportement observable et vérifiable par un outil statique fiable.
5) Commentaires	
(RAS)	

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES ET ETHIQUES AUPRES DES POPULATIONS	5 189 000 000	5 189 000 000	1 185 000 000	1 185 000 000	6 374 000 000	6 374 000 000
02	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU FORMEL (SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE)	42 500 000	42 500 000	0	0	42 500 000	42 500 000
03	DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FORMATION DE L'EDUCATION CIVIQUE EN MILIEU NON FORMEL (EXTRASCOLAIRE CONFESIONNEL ET PROFESSIONNEL)	19 500 000	19 500 000	0	0	19 500 000	19 500 000
04	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE D'EDUCATION ET DE FORMATION EN EDUCATION POPULAIRE	15 500 000	15 500 000	90 000 000	90 000 000	105 500 000	105 500 000
05	DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT	228 137 000	228 137 000	125 000 000	125 000 000	353 137 000	353 137 000
<b>TOTAL</b>		<b>5 494 637 000</b>	<b>5 494 637 000</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>1 400 000 000</b>	<b>6 894 637 000</b>	<b>6 894 637 000</b>



## **7. PROGRAMME 145**

**INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**Mathias Houmoussi RAYNA**



## 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 145 vise à accroître l'insertion socioéconomique des jeunes à travers leur formation et leur insertion en emploi ou en auto-emploi. L'opérationnalisation du Programme est construite sur cinq actions à savoir :

- la promotion de l'insertion sociale des jeunes ;
- l'amélioration de l'information sur les initiatives d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement de l'entrepreneuriat des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC ;
- le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- L'Inspection Générale des Programmes et Méthodes d'Enseignement et de Formation (IGPMEF) ;
- Les Directions techniques (DPEJ et DISJEV) ;
- La coordination nationale de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) ;
- Les Programmes et Projets de mobilisation, de formation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC;

Au niveau déconcentré et au niveau local :

- Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- Le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées.

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC	%	2021	34,48	2023	50,77

## PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC
Objectif	Accroître l'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ,
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV ONJ, PAJER-U, PIFMAS, FONIJ, PARIJEDI, YOUTH CONNEKT CAMEROON, PPEJ
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? N : Nombre de jeunes H/F accompagnés à l'insertion socioéconomique et professionnelle par les structures d'encadrement du MINJEC n : Nombre de jeunes H/F insérés dans le tissu économique n1 : Nombre de jeunes H/F ayant créé des entreprises au moyen des financements et de l'accompagnement des structures, programmes et projets du MINJEC ; n2 : Nombre de jeunes H/F accompagnés à l'insertion en emploi salarié et effectivement recrutés au terme du processus
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Ratio du nombre de jeunes insérés /sur le nombre total des jeunes formés par les structures d'encadrement du MINJEC $T=n/N$
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2014 Valeur: 141 321 Jeunes formés (ancien)
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023 Valeur: 50,77
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 50,77%
	Année: 2024 Valeur: 59,42%
	Année: 2025 Valeur: 68,07 %
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Différents rapports d'activités des projets / programmes et des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités des Unités techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ, DISJEV) ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145 (DPEJ) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (PAJER-U et ses différents sous-projets ; les CMPJ ; les Délégations, l'Observatoire National de la Jeunesse ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les points focaux) ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	<p>-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières.</p> <p>-La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement.</p> <p>-Coût des opérations : à déterminer</p>
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	<p>-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>oLa transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement »</li> <li>oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles</li> <li>oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<p>Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.</p> <p>Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</p> <p>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <p>Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</p>
<b>5) Commentaires</b>	
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>oInformer et préparer les sources de données</li> <li>oÉlaboration des outils (conception et test)</li> <li>oConception des supports de documentation des données ;</li> <li>oInformation des acteurs de collecte</li> <li>oFormation éventuelle des acteurs de collecte.</li> <li>oDésigner les responsables de collecte dans chaque structure concernée</li> <li>oSystématiser la rédaction des rapports et leur transmission au niveau central</li> <li>oBudgétiser les actions destinées au suivi-évaluation des indicateurs de performance</li> </ul> <p>-Les modalités d'analyse envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> <li>oElaboration des grilles de collecte/analyse, report, agrégation des données et calculs, interprétation, rédaction et diffusion du rapport d'analyse.</li> </ul>	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES
- ACTION 02:** AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES
- ACTION 04:** AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Cette action couvre l'ensemble des rapports du jeune en difficulté avec son environnement social. Il est question d'amener cette cible spécifique à développer un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être permettant de faciliter son intégration dans la société.

**OBJECTIF 1.** Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes en difficulté

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de jeunes en difficulté accompagnés dans un processus d'insertion sociale	nb	2021	2 430	2023	3 080

### ACTION 02

#### AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC

Cette action adresse les questions de mobilisation, d'information et d'orientation des jeunes. Elle repose également sur l'organisation et la participation aux rencontres de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi ainsi que la vulgarisation des opportunités d'insertion économique des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC.

**OBJECTIF 1.** Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC connectés aux opportunités d'insertion économique	%	2021	5,32	2023	10,1

**ACTION 03****DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES**

Cette action est un dispositif de développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes, notamment la formation entrepreneuriale des jeunes, l'accompagnement au montage des projets et l'octroi de financements à travers des programmes tels que le PTS-Jeunes, le FONIJ, le PAJER-U, le PIFMAS, le PARSE ou encore le PPEJ.

**OBJECTIF 1.** Accroître le nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés dans les structures et programmes du MINJEC	nb	2021	1 363	2023	2 628

**ACTION 04****AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC**

Il s'agit à travers de capter la contribution du MINJEC à l'insertion professionnelle des sortants de ses structures d'encadrement que sont les CMPJ et le CENAJES de Kribi. Elle traite notamment de la Formation professionnelle des jeunes et leur immersion professionnelle, ainsi que la formation des cadres moyens de jeunesse et d'animation.

**OBJECTIF 1.** Accroître l'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC	%	2021	24,93	2023	26,79

**ACTION 05****DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES**

Il s'agit à travers cette action de mettre un accent sur le développement (construction, réhabilitation et équipement) des structures socio-éducatives d'encadrement et d'accompagnement extrascolaires des jeunes que sont les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), et l'implémentation de la nouvelle orientation fonctionnelle desdites structures. Le même effort de développement (construction et équipement) est consenti au profit du Centre National de Jeunesse et de Sport (CENAJES) de Kribi, du Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) et du Centre National de Production et de Diffusion de la Documentation pour la Jeunesse (CNPDDJ).

Il convient de relever que la compétence de construction et équipement des CMPJ a été transférée aux Communes.

**OBJECTIF 1.** Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes.

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles.	%	2021	44,01	2023	50,92

## PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de jeunes en difficulté accompagnés dans un processus d'insertion sociale
Objectif	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes en difficulté
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DISJEV
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DISJEV, structures déconcentrées du MINJEC, structures de formation
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? N1 : Nbre de jeunes du milieu carcéral accompagnés N2 : Nbre de jeunes ruraux et urbains en difficulté accompagnés N3 : Nbre de jeunes ex-combattants DDR réinsérés
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Somme $N = \text{Somme } N_i (i= 1 \text{ à } 3)$
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2021 Valeur: 1 168 jeunes accompagnés (ancien)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 3080.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 3 140
	Année: 2024 Valeur: 3 140
	Année: 2025 Valeur: 3 580
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Rapports d'activités de la direction technique impliquée (DISJEV); - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ; - Rapports du contrôle de gestion ;
Mode de collecte des données	La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes en difficultés (JED). Elle se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. Les rapports seront transmis au responsable du programme 145 et au contrôleur de gestion pour exploitation en vue de déterminer le nombre de jeunes en difficulté appuyés et accompagnés dans le processus de leur insertion sociale.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- La Direction technique impliquée (DISJEV) et les différents Services responsables, le responsable d'action ; les responsables d'activités ; et les référents / points focaux, se chargeront de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ; - Elle se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes.
Vérification/ Validation des données	- Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; - Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; - Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; etc...
Service responsable de la synthèse des données	Un groupe ou une équipe de travail, constitué par le responsable d'action, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le responsable du Programme 145 sera mis à contribution.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Une équipe constituée par le responsable de la structure opérationnelle de l'action, le responsable d'action, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion du programme 145.
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	- La transmission irrégulière des rapports d'activités. - La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement » - Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; - Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Modalités d'interprétation</b>	<p>Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici, exprime les JED effectivement appuyés et accompagnés dans leur processus d'insertion sociale (contribution à la résilience de l'indigence sociale) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunes issus du milieu carcéral) ;</p> <p>?Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation La performance escomptée devra être comprise ici comme la capacité à former et à accompagner le maximum de JED possibles, en fonction des moyens mis à la disposition de l'action et du programme 145.</p>
<b>5) Commentaires</b>	
RAS	

## PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC connectés aux opportunités d'insertion économique	
Objectif	Accroître la connexion des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC aux opportunités d'insertion économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEJ, DISJEV, DIVAPJ, programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? N : Nombre total de jeunes mobilisés (demandeurs) N1 : Nbre de jeunes référencés (formation, financement, immersion professionnelle, intermédiation) N2 : Nbre de jeunes détenteurs de la CJB.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\% = \frac{Ni}{N} * 100$ (avec Ni (i1 à i2) Nbre de jeunes connectés et N : Nombre total de jeunes demandeurs)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 2 770
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.1
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10,10%
	Année: 2024	Valeur: 16,02%
	Année: 2025	Valeur: 22,87%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC ONJ, PARIJEDI ;</li> <li>- Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ;</li> <li>- Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ;</li> <li>- Registres des structures de formation impliquées ;</li> <li>- Rapports du contrôle de gestion ;</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Via les instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes.</li> <li>- Par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes.</li> </ul> <p>Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.</p>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<p>Les structures responsables de la collecte des données</p> <p>Observatoire National de la Jeunesse (ONJ); Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI) les CMPJ ; l'Observatoire National de la Jeunesse ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les référents d'actions) ;</p> <p>Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.</p>	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode de vérification et de validation des données collectées</li> </ul> <p>Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.</p> <p>Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</p>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Service interne ou structure externe responsable des analyses</b>	Un comité constitué du Contrôleur de gestion du programme 145, du responsable d'action, des responsables d'activités et du référent d'action.
<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>oLa transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement »</li> <li>oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles</li> <li>oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<p>Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</p> <p>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <p>Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</p>
<b>5) Commentaires</b>	
RAS	

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'entreprises détenues par les jeunes encadrés dans les structures et programmes du MINJEC	
Objectif	Accroître le nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPEJ, DISJEV, programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PTSJ, PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, PARSE, PAREC...)	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	N : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC. N1 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés dans les Programmes et projets d'insertion socioéconomiques mis en œuvre par le MINJEC ; N2 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en fin de formation dans les CMPJ ayant bénéficié d'un kit d'installation ; N3 : Nombre d'entreprises créées par les jeunes en difficulté encadrés par les UTO du MINJEC.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme N= Somme Ni (i= 1 à 3)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1 363 Entreprises créées
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2628.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2 628 (PTS 2 558, PPEJ 10, YCC 10, CMPJ INCUBATOR 50)
	Année: 2024	Valeur: 1 785
	Année: 2025	Valeur: 1 850
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents rapports d'activités des projets / programmes d'insertion socio-économique des jeunes du MINJEC (PAJER-U, FONIJ, PARIJEDI, YCC, PARSE, PAREC...)</li> <li>- Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DPEJ) ;</li> <li>- Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ;</li> <li>- Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées à la formation des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique ;</li> <li>- Registres des structures de formation impliquées ;</li> <li>- Rapports du contrôle de gestion ;</li> <li>- Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Via les instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes.</li> <li>-Par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes.</li> <li>-Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable du programme 145. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.</li> </ul>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (PAJER-U et ses différents sous-projets ; les CMPJ ; les Délégations, l'ASCNPD, l'Observatoire National de la Jeunesse ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 145 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les référents d'actions) ;</li> <li>-Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mode de vérification et de validation des données collectées</li> <li>Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.</li> <li>Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</li> </ul>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Un comité constitué du Contrôleur de gestion du programme 145, du responsable d'action, des responsables d'activités et du référent d'action.	

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>oLa transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement »</li> <li>oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles</li> <li>oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</li> <li>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</li> </ul>
<b>5) Commentaires</b>	
RAS	

## PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux d'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC
Objectif	Accroître l'insertion professionnelle des jeunes encadrés dans les structures du MINJEC
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Centre National de Jeunesse et des Sports de KRIBI (CENAJES); Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ)
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre de jeunes encadrés et accompagnés par les structures du MINJEC dans un processus d'insertion socioprofessionnelle. N1 : Nombre de jeunes formés dans les CMPJ et accompagnés dans un parcours d'insertion en emploi salarié ; N2 : Nombre de jeunes accompagnés par les UTO, les Programmes et Projets du MINJEC, dans un parcours d'insertion en emploi salarié ; N3 : Nombre de cadres moyens de Jeunesse et Animation formés au CENAJES de Kribi.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Taux $\% = \frac{N_i}{N} * 100$ (i= 1 à 3)
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2015      Valeur: 41 492 Jeunes accompagnés en emploi salarié (ancien)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023      Valeur: 26.79
Prévisions annuelles	Année: 2023      Valeur: 26,79%
	Année: 2024      Valeur: 27,3%
	Année: 2025      Valeur: 27,88%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	- Différents rapports d'activités des CMPJ ; - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ) ; - Rapports d'activités du CENAJEC de Kribi ; - Rapports d'activités des organisations partenaires impliquées dans la formation des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle ; - Rapports du contrôle de gestion ; - Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans la formation des jeunes. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les différents d'activités seront transmis au responsable du programme 145 et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de jeunes formés en vue de leur insertion socioéconomique.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Le CENAJES de Kribi ; -Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 145.
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.  Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	<p>Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>-La faible portée des actions de « suivi-accompagnement »</li> <li>-Faible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles</li> <li>-Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<p>Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.  Le nombre indiqué ici exprime les jeunes effectivement formés en vue de leur insertion socioéconomique (installation en emploi ou auto-emploi) ou en vue de leur réinsertion dans la société (jeunesse en difficulté) ; et prend pas en compte les autres types de formations qui ont des visées différentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</li> </ul> <p>Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.</p>
<b>5) Commentaires</b>	

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes construites et fonctionnelles.	
Objectif	Accroître la couverture territoriale des structures d'encadrement des jeunes.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	
Action concernée par l'objectif	05 - DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGPMEF, DPEJ, DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? Nn : Nombre de nouvelles structures construites et équipées (année n). Nn-1 : Nombre de CMPJ structures d'encadrement construites et équipées avant l'année n (Cumul). N : Nombre total de structures à opérationnaliser pour une couverture de 100% (434 CMPJ)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\% = (Nn-1 + Nn) / 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2015	Valeur: 29,25%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50,92
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50,92 %
	Année: 2024	Valeur: 55,76%
	Année: 2025	Valeur: 63,13%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Différents rapports d'activités des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ; - Rapports d'activités des structures techniques impliquées (IGPMEF, DPEJ, DAG) ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures chargées du suivi-et de l'évaluation des CMPJ. -Les rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures concernées seront exploités (CMPJ). -Les différents rapports d'activités seront transmis au responsable du programme 145 (SPEMJ) et au contrôleur de gestion. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de structures d'encadrement construites et opérationnelles.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistiques et le Contrôle de gestion du programme 145. -Le responsable d'action et le référent de l'action 5 du programme 145 -Les structures chargées du suivi-et de l'évaluation des CMPJ	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistiques, le Contrôle de gestion du programme 145, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, le responsable d'action et le responsable d'activités et le référent de l'action 5 du programme 145	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions et les responsables d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer	

**PROGRAMME 145 - INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles oLes risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
<b>Modalités d'interprétation</b>	
<b>5) Commentaires</b>	

#### ■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES	25 000 000	25 000 000	80 000 000	80 000 000	105 000 000	105 000 000
02	AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LES INITIATIVES D'INSERTION ECONOMIQUE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	15 500 000	15 500 000	50 000 000	50 000 000	65 500 000	65 500 000
03	DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	754 500 000	754 500 000	3 215 000 000	3 215 000 000	3 969 500 000	3 969 500 000
04	AMELIORATION DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ENCADRES DANS LES STRUCTURES DU MINJEC	632 000 000	632 000 000	0	0	632 000 000	632 000 000
05	DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	3 522 500 000	3 522 500 000	1 800 000 000	1 800 000 000	5 322 500 000	5 322 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 949 500 000</b>	<b>4 949 500 000</b>	<b>5 145 000 000</b>	<b>5 145 000 000</b>	<b>10 094 500 000</b>	<b>10 094 500 000</b>



## **8. PROGRAMME 146**

**INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION  
CITOYENNE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**SADJO RAHMATOU**



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel construit autour de trois actions à savoir : la Promotion de l'Intégration nationale ; la Promotion de la vie associative et la Promotion de la participation des jeunes, concourt à renforcer les valeurs républicaines au sein des populations en vue de consolider l'unité nationale, le vivre ensemble harmonieux et la cohésion sociale.

Il sera donc question pour ce programme de :

- Mettre en œuvre des actions et initiatives concourant au raffermissement du sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance ainsi que du vivre ensemble harmonieux tels que les carrefours locaux du vivre ensemble ;
- Développer des synergies d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux ;
- La participation accrue des jeunes aux journées commémoratives, aux différents foras et autres rencontres nationales et internationales de la jeunesse
- Poursuivre l'opérationnalisation du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARIJEDI) et sa composante DIALYJ (Diaspora and local Youth Joint venture);
- Promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune par le renouvellement effectif de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ;
- Renforcer la participation citoyenne et volontaire des jeunes au développement local par la mise en place des Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes ;
- Accroître une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme ainsi que les administrations partenaires ;
- accroître une synergie d'action avec le Comité National de Désarmement, de Démobilisation et Réintégration (CNDDR).

Les services concourant à la mise en œuvre du programme sont :

Au niveau central :

- les Directions techniques;
- les Programmes et projets de mobilisation, de financement et d'accompagnement des jeunes du MINJEC ;
- le Bureau National du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) ; - l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD).
- les structures rattachées.

Au niveau déconcentré et local :

- Les Délégations Régionales, Départementales et d'Arrondissement de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
- les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ;
- le Centre National de Jeunesse et des Sports (CENAJES) de Kribi ;
- le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI) ;
- - les Bureaux Régionaux, Départementaux et Communaux du CNJC ;

- - les Collectivités Territoriales Décentralisées.

■ **OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**OBJECTIF 1** Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	nb	2021	317 394	2023	387 722

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnes formées sur les valeurs républicaines (vivre ensemble et participation au développement)	
Objectif	Renforcer les valeurs républicaines au sein des populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPIN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le décompte du nombre de personnes formées aux valeurs républicaines par les structures centrales, déconcentrées, rattachées et sous tutelle du MINJEC et les organisations et structures partenaires du MINJEC	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Agrégation des données -Exemple de calcul. $N = \sum Ni$ (i= an1 à an3) ou encore $N = an1 + an2 + an3 + an\dots$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 282 230,00
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 387722.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 387 722
	Année: 2024	Valeur: 422 911
	Année: 2025	Valeur: 458 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités des Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées (DECIN, DIVAPJ, CNEPCI, PARIJEDI, EMAPUR ; ONJ, clubs d'éducation civique) ; -Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; -Rapports des organisations partenaires ; -Registres des structures de formation impliquées ; -Rapports du contrôle de gestion ;	
Mode de collecte des données	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'intégration nationale et de la participation citoyenne. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 146 et au Contrôleur de gestion. Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables, les responsables d'actions ; les responsables d'activités et les référents, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données y relatives ;	
Vérification/ Validation des données	Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 146 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
Service responsable de la synthèse des données	Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques ; -La Cellule de Suivi.	
Coût de collecte et d'analyse	La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. Coût des opérations : à déterminer.	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	<p>Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres : -</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>-La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement »</li> <li>-Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ; -</li> <li>- Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> <li>-La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités.</li> <li>-En outre, Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles</li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<p>Préciser la signification, les modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'indicateur du programme est la somme des indicateurs des actions</li> <li>-Les données sont agrégées d'année en année à partir d'une base référentielle</li> <li>-Le nombre indiqué ici, exprime le nombre de personnes formées sur les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ;</li> </ul> <p>Préciser les aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-L'objectif formulé dans ce Programme répond plus aux contraintes de budget qu'à l'intensité du besoin sur le terrain. La performance escomptée devra est comprise ici comme la capacité à former et à accompagner le maximum de personnes possibles, en fonction des moyens mis à la disposition des actions et du programme 144.</li> </ul>
<b>5) Commentaires</b>	
Elaborer des outils fiables de collecte des données à mettre à la disposition des acteurs de terrain. Procéder, à travers des tests à un feedback après chaque activité de sensibilisation	

## — RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE
- ACTION 03:** PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES
- ACTION 04:** PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

## — 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## — 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE

Le MINJEC favorisera toutes actions ou initiatives pouvant raffermir le sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance. Il s'agira de doter les populations des valeurs républicaines leur permettant de cohabiter pacifiquement et de préserver le vivre ensemble harmonieux. Cela à travers une synergie d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, des activités de brassage et d'échanges des jeunes et adultes, la mise sur pied d'une plateforme d'échange dans les réseaux sociaux, l'opérationnalisation du programme d'aide au retour et à l'insertion des jeunes de la diaspora, et surtout une synergie d'action avec la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme et les administrations partenaires.

**OBJECTIF 1.** Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	%	2021	18,18	2023	36,36

### ACTION 03

#### PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Il s'agit ici de doter les jeunes des compétences qui leur permettent de participer à la prise de décision, d'influer sur elles et de s'engager dans les activités collectives de manière à contribuer à la construction d'un Cameroun émergent. Cela à travers le CNJC, les Conseils Municipaux Jeunes et Conseils Régionaux Jeunes.

**OBJECTIF 1.** Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	%	2021	15	2023	41

**ACTION 04**
**PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Cette action permet de promouvoir l'organisation et le développement du mouvement associatif jeune. La stratégie adoptée est la réorganisation du mouvement associatif par l'opérationnalisation effective de toutes les instances du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), la mise en réseaux des organisations de jeunesse et le renforcement des capacités des jeunes en matière de leadership et de gouvernance.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées	%	2021	48	2023	57

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs du vivre ensemble harmonieux	
Objectif	Développer les valeurs du vivre ensemble harmonieux auprès des populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DECIN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPIN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? N : Nombre de personnes ayant acquis ou renforcé leurs compétences en vue de leur participation au vivre ensemble.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio du nombre de personnes ayant acquis des valeurs républicaines sur le nombre de personnes formées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 36,36
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 36,36%
	Année: 2024	Valeur: 45,45%
	Année: 2025	Valeur: 54,54
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Différents rapports d'activités des projets / programmes et des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC - Rapports d'activités DECIN ; - Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ; - Registres des structures de formation impliquées ;	
Mode de collecte des données	-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement de la jeunesse. -La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans l'encadrement des organisations de jeunesse. -Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées aux activités d'insertion seront transmis au responsable de l'action) et au point focal. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre d'organisations de jeunesse accompagnées.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Les structures responsables de la collecte des données : Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (les CMPJ ; les Délégations, l'Observatoire National de la Jeunesse ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 146 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; le référent) ; Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 146.	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences. - Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 146, le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 145, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent.	
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	d'analyse sont entre autres : oLa transmission irrégulière des rapports d'activités. oLa faible portée des actions de « suivi-accompagnement » oFaible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
<b>Modalités d'interprétation</b>	Signification, modalités de lecture et de compréhension de l'indicateur. - Aspects connexes à prendre en compte dans l'interprétation -Les objectifs formulés dans ce programme répondent plus aux contraintes de budget qu'à l'acuité du besoin sur le terrain. La performance devra donc être comprise ici comme la capacité à former le maximum de jeunes possibles en fonction des moyens mis à la disposition du programme.
<b>5) Commentaires</b>	
-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances) oInformer et préparer les sources de données oÉlaboration des outils (conception et test) oConception des supports de documentation des données ; oInformation des acteurs de collecte oFormation éventuelle des acteurs de collecte. -Préparer modalités d'analyse : oDescription des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
<b>Indicateur</b>	Proportion de jeunes impliqués dans le processus de prise de décision et/ou qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement	
<b>Objectif</b>	Renforcer la participation des jeunes au développement de la nation	
<b>Stratégie concernée</b>		
<b>Programme concerné par l'objectif</b>	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
<b>Action concernée par l'objectif</b>	03 - PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	
<b>Service responsable de l'atteinte de l'objectif</b>	DIVAPJ	
<b>Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif</b>	SDPJ	
2) Description de l'indicateur		
<b>Nature précise des données à utiliser</b>	-Le nombre de personnes qui prennent part aux activités qui concourent à l'implémentation des programmes et projets de développement ; -Il s'agit des données quantitatives sur les personnes touchées par la sensibilisation et les formations.	
<b>Unité de mesure</b>	pourcentage (%)	
<b>Mode de calcul</b>	Ratio des jeunes impliqués/nombre des jeunes ciblés	
<b>Périodicité de la mesure</b>	Annuelle	
<b>Dernier résultat connu</b>	Année: 2019	Valeur: 7
<b>Cible fixée à la fin de l'action</b>	Année: 2023	Valeur: 41.0
<b>Prévisions annuelles</b>	Année: 2023	Valeur: 41
	Année: 2024	Valeur: 50
	Année: 2025	Valeur: 58
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
<b>Source de données</b>	-Rapports d'exécution des activités DIVAPJ, CMJ, ONJ, PARIJEDI etc -Rapports de suivi des activités -Rapports d'évaluations -Documents issus des activités des UTO-MINJEC, des structures déconcentrées et des organisations et structures partenaires, etc	
<b>Mode de collecte des données</b>	Décrire sommairement la procédure de collecte -La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le cadre de la promotion de l'éducation civique et l'intégration nationale. -Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées à la formation des jeunes sur les valeurs civiques, morales et éthiques. -Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 146 et au Contrôleur de gestion. -Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le nombre de personnes sensibilisées sur les valeurs de vivre ensemble harmonieux	
<b>Services ou organismes responsables de la collecte des données</b>	-Production des données par : DECIN, ASCNPD, PEPCIN, CNJC, Services déconcentrés et autres partenaires... -le responsable du contrôle de la qualité des données collectées : le responsable de l'action et le référent.	
<b>Vérification/ Validation des données</b>	-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ; -Les descentes sur le terrain permettent également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences ; -Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôle de gestion du programme 146 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques, le Responsable du programme ; -Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ; -etc...	
<b>Service responsable de la synthèse des données</b>	-DIVAPJ -Un groupe ou une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution.	
<b>Service interne ou structure externe responsable des analyses</b>	-Une équipe de travail, constitué par les responsables d'actions, les responsables d'activités, le Contrôleur de gestion et le Responsable du programme 146 est mis à contribution. -La Cellule des statistiques -La Cellule de Suivi	
<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	Budget de fonctionnement à déterminer	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	-Absence d'un outil statistique de collecte fiable de décompte des personnes sensibilisées aux les valeurs citoyennes par les structures du MINJEC ; -Extrants des activités présentées dans les rapports de façon non chiffrées rendant difficile le renseignement de l'indicateur de l'action.
<b>Modalités d'interprétation</b>	La proportion des jeunes recherchée fait référence aux jeunes mobilisés lors des interventions menées dans le cadre de cette action. Elle est cumulée par année et corrélée à une population cible fixée par le programme.
<b>5) Commentaires</b>	
Définition objective des indicateurs en fonction du caractère quantitatif ou qualitatif des données	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'organisations de jeunesse accompagnées	
Objectif	Améliorer les capacités opérationnelles des organisations de jeunesse	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVAPJ	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPJ	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>Quelles sont les informations à collecter ?</p> <p>N : Nombre d'organisations de jeunesse créées et affiliées au CNJC</p> <p>N1 : Nombre d'organisations de jeunesse créées par les structures du MINJEC sur le territoire national et affiliées au CNJC ;</p> <p>N2 : Nombre d'organisations de jeunesse créées sur le territoire national par d'autres structures et affiliées au CNJC ;</p> <p>N3 : Nombre d'organisations de jeunesse de la diaspora affiliées au CNJC ;</p> <p>N4 : Nombre d'organisation de jeunesse ayant bénéficié d'un accompagnement du MINJEC.</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio du nombre d'organisations accompagnées/nombre d'organisations de jeunesse	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 41%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 57.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 57%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 63
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<p>Différents rapports d'activités des structures d'encadrement de jeunes du MINJEC</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités des directions techniques impliquées (DIVAPJ) ;</li> <li>- Rapports d'activités des structures déconcentrées du MINJEC ;</li> <li>- Rapports d'activités du CNJC</li> <li>- Fichier actualisé des Organisations de jeunesse</li> <li>- Sommier du CNJC à tous les niveaux</li> <li>- Rapports et données de l'Observatoire national de la jeunesse.</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<p>-La collecte se fera à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans l'encadrement des organisations de jeunesse.</p> <p>-La collecte se fera par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures impliquées dans l'encadrement des organisations de jeunesse.</p> <p>-Les rapports d'activités des projets et programmes, les rapports des structures impliquées dans les activités encadrement des organisations de jeunesse d'insertion seront transmis au responsable de l'action 4 (SDVA/DIVAPJ) et au référent. Ces documents seront par la suite exploités en vue de déterminer le nombre d'organisations de jeunesse accompagnées.</p>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<p>-Les structures d'encadrement des jeunes du MINJEC (l'Observatoire National de la Jeunesse ; le CNJC ; les Directions techniques impliquées ; la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le contrôle de gestion du programme 146 ; les responsables d'actions ; les responsables d'activités ; les référents) ;</p> <p>-Les structures responsables du contrôle de la qualité des données : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique et le Contrôle de gestion du programme 146.</p>	
Vérification/ Validation des données	<p>Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. Les données collectées seront confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité. Les descentes sur le terrain permettront également d'opérer des vérifications, surtout dans le cas où le traitement des données collectées aurait révélé quelques incohérences.</p> <p>Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : les Inspections Générales, la Cellule de suivi ; la Cellule des statistique, le Contrôle de gestion du programme 146, le Responsable du programme, le responsable d'action et les responsables d'activités, les membres du comité de suivi de la chaîne PPBS.</p>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 146, les responsables d'actions, les responsables d'activités et le référent	

**PROGRAMME 146 - INTEGRATION NATIONALE ET PARTICIPATION CITOYENNE**

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>Coût de collecte et d'analyse</b>	-Les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer : Ressources humaines (il sera nécessaire désigner des responsables de la collecte dans chaque structure ou projet impliqués à l'insertion socioéconomique ou professionnelle des jeunes) ; ressources matérielles et logistiques ; ressources financières. -La collecte et l'analyse des données se feront mensuellement, trimestriellement et annuellement. -Coût des opérations : à déterminer
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>	
<b>Limites et biais connus</b>	-Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -La transmission irrégulière des rapports d'activités. -La faible portée des actions de « suivi-accompagnement » -Faible fiabilité des rapports transmis par les structures opérationnelles -Actualisation irrégulière du fichier des organisations de jeunesse -Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.
<b>Modalités d'interprétation</b>	-La proportion indiquée exprime le ratio du nombre cumulé par année des organisations de jeunesse effectivement accompagnées par le MINJEC sur le nombre d'organisations de jeunesse inscrites au fichier national actualisé des Organisations de jeunesse tenu par le MINJEC ou affiliées au CNJC
<b>5) Commentaires</b>	
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Informer et préparer les sources de données</li> <li>o Élaboration des outils (conception et test)</li> <li>o Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>o Information des acteurs de collecte</li> <li>o Formation éventuelle des acteurs de collecte.</li> </ul> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</li> </ul>	

**8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DE L'INTEGRATION NATIONALE	553 500 000	553 500 000	0	0	553 500 000	553 500 000
03	PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES	2 139 454 000	2 139 454 000	480 000 000	480 000 000	2 619 454 000	2 619 454 000
04	PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE	283 800 000	283 800 000	0	0	283 800 000	283 800 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 976 754 000</b>	<b>2 976 754 000</b>	<b>480 000 000</b>	<b>480 000 000</b>	<b>3 456 754 000</b>	<b>3 456 754 000</b>



## **9. PROGRAMME 147**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU  
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION  
CIVIQUE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**

**ZACHEE ROBERT THEOPHILE BENGA**



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme soutient et accompagne l'implémentation des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements des services, le renforcement de la gouvernance, etc.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	%	2021	91,11	2023	100

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GENERAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGS, IGPMEF, DCOS, DEP, DAG, DAJ, CELSUI, CELTRAD, SDACL, CELCOM, CNPDDJ, CNEPCI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données qualitatives et quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Par une opération de décompte	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 96 %
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plan de travail annuel ;</li> <li>-Fiches d'activités des différentes actions ;</li> <li>-Rapports d'activités des différentes actions ;</li> <li>-Rapports dialogue de gestion ;</li> <li>-Rapports du contrôle de gestion ;</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<p>Décrire sommairement la procédure de collecte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La collecte se fait à travers des instruments de collecte des données élaborés et mis à la disposition des structures intervenant dans le Programme Gouvernance Appui Institutionnel ;</li> <li>-Elle se fait par le biais de l'exploitation des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels des structures intervenant dans le Programme Gouvernance Appui Institutionnel.</li> <li>-Les rapports sont transmis au Responsable du Programme 147 et au Contrôleur de gestion. Ces documents sont par la suite exploités en vue de déterminer le taux de réalisation des activités budgétisées</li> <li>-Le PTA détaillé tiré du Probmis</li> </ul>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les Directions techniques et Unités techniques opérationnelles impliquées ainsi que les différents Services responsables (IGS, DAG, DAJ, DCOS, DEP, Cellule de Suivi, CELTRAD, SDACL, CELCOM, CNPDDJ) ;</li> <li>-Le responsable du programme ;</li> <li>-les responsables d'actions ;</li> <li>-les responsables d'activités et les référents, sont chargés de la collecte et de la mise à disposition des données relatives à leurs activités.</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les données collectées sont confrontées, comparées et recoupées afin de vérifier leur authenticité ;</li> <li>-Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : le Responsable du programme, les responsables d'actions et les responsables d'activités ; le Contrôleur de gestion du programme 147 ; la Cellule de suivi ; la Cellule statistiques ;</li> <li>-Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place ;</li> <li>-etc...</li> </ul>	
Service responsable de la synthèse des données	-Un groupe ou une équipe de travail, constitué autour du Responsable du programme 147 avec les responsables d'actions, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion sera mis à contribution.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une équipe de travail, constitué autour du Responsable du programme 147 avec les responsables d'actions, les responsables d'activités et le Contrôleur de gestion sera mis à contribution.</li> <li>-La Cellule de Suivi</li> </ul>	
Coût de collecte et d'analyse	-RAS	

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
<b>Limites et biais connus</b>	<p>Comme limites et biais connus des méthodes, outils de collecte et d'analyse on peut citer entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-La transmission irrégulière des rapports d'activités.</li> <li>-La faible portée de l'action de « suivi-accompagnement »</li> <li>-Une Faible fidélité des rapports transmis par les structures et unités opérationnelles ;</li> <li>-Les risques de doublons dans les décomptes ou la compilation des données.</li> <li>-La modicité des moyens alloués ne permet une réalisation optimale des activités.</li> <li>-En outre, Les indicateurs ne renseignent pas de manière objective les résultats obtenus relativement aux cibles</li> </ul>
<b>Modalités d'interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'indicateur permet de vérifier que toutes les activités et tâches prévues ont été réalisées ;</li> <li>-Il permet de vérifier que la qualité de la dépense a été améliorée en rapport avec les différents plans d'actions de réalisation des activités ;</li> <li>-Il permet de vérifier que tous les documents attendus ont été produits et dans les délais, selon le canevas prédéfini.</li> </ul>
5) Commentaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les activités à réaliser doivent être suffisamment renseignées (Description des activités prévues et les échéances)</li> <li>-les sources de données doivent se référer pour tout besoin d'informations au contrôleur de gestion ;</li> <li>-Élaborer les outils (conception et test) ;</li> <li>-Conception des supports de documentation des données ;</li> <li>-Information des acteurs de la collecte ;</li> <li>-Formation des acteurs de collecte.</li> <li>-Préparer modalités d'analyse :</li> <li>-Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs :</li> <li>-Exploitation des différentes stratégies à mettre en œuvre ;</li> <li>-Exploitation du programme économique et social en cours.</li> </ul>	

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES
- ACTION 02:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 03:** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE
- ACTION 04:** INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 08:** CONSEIL JURIDIQUE, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 10:** COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET RELATION PUBLIQUE

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

Cette action vise à mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné des services dans la perspective et la dynamique impulsée par le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique. Elle consiste en la consolidation et la mise en cohérence des plans d'action des structures opérationnelles, l'organisation des réunions de coordination, le suivi de la mise en œuvre des plans d'action, etc.

**OBJECTIF 1.** Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	%	2021	100	2023	100

### ACTION 02

#### ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

Cette action permet d'améliorer la qualité des services par des études stratégiques et prospectives et l'élaboration des documents de planification stratégique et de programmation. Ainsi que la réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de production des documents de planification et de programmation Proportion des documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100	%	2021	100	2023	100

**ACTION 03****GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE**

Cette action permet de promouvoir la bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats au sein du ministère par la systématisation des activités de planification stratégique, de programmation, de budgétisation axée sur les programmes et de suivi. Elle vise à Assurer une bonne exécution financière des programmes.

**OBJECTIF 1.** -Assurer une bonne exécution financière des programmes ; -Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense ; -Veiller au respect des quotas d'engagement trimestriels ; -Veiller au respect des procédures d'exécution de dépenses et des règles de consommation des Autorisations d'Engagement et des Crédits de Paiement (AE et CP).

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution du budget	%	2021	99,81	2023	100

**ACTION 04****INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE**

Cette action permet de mettre en place des systèmes performants de collecte des données statistiques nécessaires à l'appréciation, l'évaluation et les analyses de suivi de la performance et la planification stratégique.

**OBJECTIF 1.** Produire une information statistique pour des besoins de planification et de suivi de la performance Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de collecte des données statistiques	%	2021	0	2023	100

**ACTION 05****AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

Cette action consiste essentiellement en la gestion et le développement des infrastructures, des équipements et des moyens matériels nécessaires au déploiement du personnel

**OBJECTIF 1.** Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2021	70	2023	87

**ACTION 06****DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'action développement des ressources humaines traite des aspects liés au renforcement des capacités des personnels, à la modernisation de la gestion des carrières et des pensions, à la gestion des effectifs, à l'animation de la vie associative et culturelle, etc.

**OBJECTIF 1.** Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	%	2021	72,75	2023	80

**ACTION 07****DÉVELOPPEMENT DES TIC**

Elle vise à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'effet d'accroître le rendement des services du MINJEC. Elle consiste essentiellement en l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du schéma directeur informatique, la construction et la maintenance des réseaux informatique et téléphonique, le déploiement du réseau internet, la construction et l'administration du site web, la gestion et la maintenance du matériel informatique.

**OBJECTIF 1.** Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de digitalisation des activités du MINJEC Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC	%	2021	70	2023	80

**ACTION 08****CONSEIL JURIDIQUE, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE**

Elle traite des aspects ayant trait au fonctionnement et à la performance des services. Elle vise d'une part à améliorer la qualité des services rendus aux usagers, la célérité dans le traitement des dossiers, et d'autre part à accroître l'efficacité et l'efficience des structures opérationnelles.

**OBJECTIF 1.** Optimiser le fonctionnement et la performance des services

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau d'amélioration de la performance des services	%	2021	70	2023	80

**ACTION 10****COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET RELATION PUBLIQUE**

Il s'agit à travers cette action de donner de la visibilité aux activités menées au sein du MINJEC et à promouvoir son image de marque tant en interne qu'en externe. Elle consiste en la promotion et diffusion des supports de communication, la production des magazines et des émissions spécialisées, l'animation du site internet et la couverture médiatique des activités entreprises par le MINJEC.

**OBJECTIF 1.** Informer, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC	%	2021	96	2023	98

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance	
Objectif	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SECRETARIAT GÉNÉRAL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELTRAD, SDACL CELSUI DAG, DCOS,	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données qualitatives et quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio entre le nombre de dispositif réel mis en place sur le nombre de dispositif requis X 100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 98%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Services sous tutelle, services rattachés, services déconcentrés, directions techniques	
Mode de collecte des données	-Utilisation des rapports en provenance des sources de données identifiées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Cellule de Suivi, DAG, DCOS, CELTRAD, SDACL	
Vérification/ Validation des données	-Mode de vérification et de validation des données collectées	
Service responsable de la synthèse des données	-Secrétariat Général/Cellule de Suivi	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Cellule Suivi, DAG	
Coût de collecte et d'analyse	-Estimer les moyens à mobiliser pour la collecte et l'analyse et déterminer, si possible, leurs coûts -Montants et périodicité	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Mobilisation d'un grand nombre de services épars, ça entraîne un coût élevé en temps et en ressources financières. Ces dernières sont souvent insuffisantes pour réaliser toutes les tâches prévues ;	
Modalités d'interprétation	-L'indicateur permet de vérifier que toutes les activités et tâches prévues ont été réalisées ; -Il permet de vérifier que la qualité de la dépense a été améliorée ; -Il permet de vérifier que tous les documents attendus ont été produits et dans les délais.	
5) Commentaires		
<p>-Les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>-Informé et préparer les sources de données ;</p> <p>-Élaborer les outils (conception et test) ;</p> <p>-Conception des supports de documentation des données ;</p> <p>-Information des acteurs de la collecte ;</p> <p>-Formation des acteurs de collecte.</p> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <p>-Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs :</p> <p>-Exploitation des différentes stratégies à mettre en œuvre ;</p> <p>-Exploitation du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance ;</p> <p>-Exploitation du programme économique et social en cours ;</p> <p>-</p> <p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <p>o Informé et préparer les sources de données</p> <p>o Élaboration des outils (conception et test)</p> <p>o Conception des supports de documentation des données ;</p> <p>o Information des acteurs de collecte</p> <p>o Formation éventuelle des acteurs de collecte.</p> <p>-Préparer modalités d'analyse :</p> <p>o Description des analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs</p>		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de production des documents de planification et de programmation Proportion des documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus x100
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DEP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Direction des Affaires Générales ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Direction de la Promotion Économique des Jeunes ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC;
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre de documents de planification et de programmation réalisés sur le nombre de documents de planification prévus X 100
Périodicité de la mesure	Trimestriel
Dernier résultat connu	Année: 2019 Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 100%
	Année: 2024 Valeur: 100%
	Année: 2025 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Division des Études et Projets ; -Direction des Affaires Générales ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Direction de la Promotion Économique des Jeunes ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC; -Plan de Travail Annuel.
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par trimestre ; -A partir du Plan de Travail Annuel, nous avons les différentes activités budgétisées ; -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La DEP est responsable de la collecte des données
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. En plus, les rapports annuels de tous les Chefs des Structures centrales, déconcentrées, rattachées et sous tutelle du MINJEC. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : Le Responsable du programme 147 ; La Division des Études et Projets, responsable d'Action 2 ; Le Contrôleur de Gestion du Programme 147 ; La Cellule de la Prospective et de la Planification du Comité de Suivi de la Chaîne PPBS ; Et éventuellement les responsables d'activités.
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule des Études et de la Planification ; -Cellule des Projets
Service interne ou structure externe responsable des analyses	?MINEPAT/MINFI ?Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 147 ; Les responsables d'actions et d'activités.
Coût de collecte et d'analyse	Coût pour missions de collecte des données : 5 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -Le retard dans la centralisation des données ; -La faible implication des structures opérationnelles ; -L'insuffisance des ressources pour la collecte des données sur les terrains ; -Le faible taux de retour des fiches de collecte des données ;
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence
5) Commentaires	
oRAS	

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du budget	
Objectif	-Assurer une bonne exécution financière des programmes ; -Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense ; -Veiller au respect des quotas d'engagement trimestriels ; -Veiller au respect des procédures d'exécution de dépenses et des règles de consommation des Autorisations d'Engagement et des Crédits de Paiement (AE et CP).	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDBMM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	<p>Quelles sont les informations à collecter ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quotas d'engagement</li> <li>- Fiche d'expression des besoins des services ;</li> <li>- Facture proforma ;</li> <li>- Bon de commande Administratif (BCA) ;</li> <li>- Facture définitive ;</li> <li>- Bordereau de Livraison ;</li> <li>- PV de réception ;</li> <li>- Dossier fiscal ;</li> </ul> <p>Il s'agit ici de données mixtes : quantitatives et qualitatives</p>	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$\text{Montant du budget exécuté} / (\text{Montant du budget budgétisé}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur (annuelle)	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 98%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Carnet d'engagement ;</li> <li>-PTA détaillé ;</li> <li>-Rapports d'activités.</li> </ul>	
Mode de collecte des données	<p>La collecte des données se fait à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PTA ;PROBMIS</li> <li>-Rapports d'activités.</li> </ul>	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-DAG</li> <li>-SDBMM</li> <li>-SBM</li> </ul>	
Vérification/ Validation des données	Suivi de l'exécution des consommations des crédits	
Service responsable de la synthèse des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>-DAG</li> <li>-Le Contrôle de gestion</li> </ul>	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	<ul style="list-style-type: none"> <li>-DAG,</li> <li>-Le Référent de l'action,</li> <li>-Le Contrôle de gestion</li> </ul>	
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	- L'indicateur a un caractère annuel	
Modalités d'interprétation	- L'indicateur a un caractère annuel	
5) Commentaires		
RAS		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de collecte des données statistiques	
Objectif	Produire une information statistique pour des besoins de planification et de suivi de la performance Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	04 - INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCOS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELSTAT CELCOOP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Les données à collectées sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	DCOS	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées annuellement -La procédure de collecte consiste à incrémenter le nombre d'annuaire chaque fois qu'un annuaire est produit	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*CELSTAT ;	
Vérification/ Validation des données	-Les données sont vérifiées et validées sur la base de la disponibilité desdits annuaires statistiques	
Service responsable de la synthèse des données	-DCOS ; DEP ; DAG ; CELSUI CELINFO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-CELSTAT	
Coût de collecte et d'analyse	-30 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Qualité des fiches de collecte ; -Absence de ressources	
Modalités d'interprétation	-L'indicateur a un caractère annuel	
5) Commentaires		
<p>-Préciser les activités à réaliser afin d'assurer un renseignement fiable de l'indicateur (Description des activités prévues et les échéances)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>oActualisation de l'annuaire statistique du MINJEC ;</li> <li>oMise en œuvre d'un système d'information statistique du MINJEC ;</li> <li>oDéveloppement des sources et produits statistiques ;</li> <li>oModernisation du système de traitement des données Statistiques au MINJEC.</li> </ul>		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	
Objectif	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SEM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Il s'agit d'un ratio entre le nombre de personnel disposant d'un poste de travail fixe et l'effectif total du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le personnel disposant d'un poste de travail fixe et l'effectif total du personnel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 59,00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 87.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 87%
	Année: 2024	Valeur: 89%
	Année: 2025	Valeur: 92%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiche d'inventaire du patrimoine des services centraux et déconcentrés -Plan de Travail annuel (PTA)	
Mode de collecte des données	-Ventiler les fiches d'inventaire du patrimoine aux différents responsables des services centraux et déconcentrés à chaque début d'exercice budgétaire -Collecter et exploiter les fiches d'inventaire des équipements renseignées lors des missions d'inventaire du patrimoine	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Direction des Affaires Générales ; -Services déconcentrés ; -Équipes de mission	
Vérification/ Validation des données	-Recensement physique du patrimoine par les équipes de mission	
Service responsable de la synthèse des données	-Direction des Affaires Générales	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	40 000 000 francs (quarante millions) de francs CFA par an	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Insuffisance des ressources financières pour effectuer la collecte des données ; -le renseignement inexact des fiches de collecte ; -le non-retour de certaines fiches de collecte.	
Modalités d'interprétation	-les données collectées sont agrégées de façon annuelle sur la base de valeur de référence et des investissements consentis	
5) Commentaires		
oRAS		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC	
Objectif	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPSP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? -Nombre de thèmes de formations élaborés ; - Nombre des personnels formés ; -Pourcentage des postes de travail occupés.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de postes du cadre organique pourvus/ nombre de postes prévus X 100	
Périodicité de la mesure	ANNUEL	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 75 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80 %
	Année: 2024	Valeur: 85 %
	Année: 2025	Valeur: 90%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports des missions de collecte des données ; -Rapports d'activités menés ; -Rapports d'évaluation des activités liées à l'assainissement et la mise à jour des fichiers.	
Mode de collecte des données	-Missions de descente sur le terrain ; Collecte des données, dépouillements et consolidation en secrétariats techniques pour établir un rapport général ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions/Cellule de Projet SIGIPES Le contrôle de gestion	
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats est mis en place.	
Service responsable de la synthèse des données	Le Responsable de l'Action, Le Contrôle de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions Le Référent de l'action, Le Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Budget de fonctionnement ; Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	L'indicateur ne rend pas compte de façon réelle et objective, et l'aspect qualitative n'est pas appréciable au premier degré ;	
Modalités d'interprétation	-Les données sont calculées sur la base des flux d'entrant et de sortant de personnels dans le fichier ; L'indicateur de l'Action est la moyenne de tous les résultats des activités menés ;	
5) Commentaires		
-Compte tenu de l'aspect dynamique des missions du ministère et l'extension de la répartition des personnels dans les nouveaux programmes et projets un nouvel organigramme serait la bienvenue ;		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de digitalisation des activités du MINJEC Proportion d'échanges digitaux sur l'ensemble des échanges du MINJEC	
Objectif	Renforcer les échanges digitaux entre les structures du MINJEC, ses partenaires et les jeunes camerounais, du Cameroun et de la Diaspora	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	07 - DÉVELOPPEMENT DES TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELINFO	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	??des échanges digitaux? / l'ensemble des échanges X 100	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 39 %
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 85%
	Année: 2024	Valeur: 89%
	Année: 2025	Valeur: 93%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Services centraux du MINJEC ; -Sous-direction du courrier et des liaisons ; -Division de la Coopération et des Statistiques ; -Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel.	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par trimestre ; -A partir du Plan de Travail Annuel, nous avons les différentes activités budgétisées ; -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	La CELINFO est responsable de la collecte des données	
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats sera mis en place. En plus, les rapports annuels sur les échanges digitaux de tous les Chefs des Structures centrales, déconcentrées, rattachées et sous tutelle du MINJEC. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?La Cellule informatique responsable d'Action 7 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147.	
Service responsable de la synthèse des données	-Cellule informatique ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	?Un comité constitué par le Contrôleur de gestion du programme 147 ; -Les responsables d'actions et d'activités.	
Coût de collecte et d'analyse	Coût pour missions de collecte des données : 6 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -Le retard dans la centralisation des données ; -La faible implication des structures opérationnelles ; -L'insuffisance des ressources pour la collecte des données sur les terrains ; -Le faible taux de retour des fiches de collecte des données ;	
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence	
5) Commentaires		
oLes échanges digitaux considérées sont les courriers en internes, les réunions et séances de travail par vision conférences, les communications en ligne avec les jeunes, partenaires et usagers.		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau d'amélioration de la performance des services	
Objectif	Optimiser le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	
Action concernée par l'objectif	08 - CONSEIL JURIDIQUE, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	IGS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	IGS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Les informations à collecter sont de nature quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre rapport de mission effectué/nombre de rapport de mission prévueX100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 40%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80%
	Année: 2024	Valeur: 85%
	Année: 2025	Valeur: 90%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport des missions ; -Rapports d'activités des Services centraux ; -Rapports d'activités des Services déconcentrés, rattachés et sous tutelles du MINJEC ; -Plan de Travail Annuel ; -Plan d'action des structures.	
Mode de collecte des données	-Les données sont collectées par semestre ; -Descente sur le terrain ; -A partir du Plan de Travail Annuel ; -Les différents rapports d'activités trimestriels des différents services.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	L'Inspecteur Général des Services est responsable de la collecte des données	
Vérification/ Validation des données	Un dispositif de suivi-évaluation des activités des différents services et d'exploitation des rapports annuels existe. Les principaux services responsables de la vérification et de la validation des données sont : ?Le Responsable du programme 147 ; ?L'Inspecteur Général des Services, responsable d'Action 8 ; ?Le Contrôleur de Gestion du Programme 147 ; ?Le responsable d'activité.	
Service responsable de la synthèse des données	-L'Inspection Générale des Services	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-L'Inspection Générale des Services	
Coût de collecte et d'analyse	-	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Les limites et biais connus des méthodes et outils de collecte et d'analyse sont entre autres : -La faible couverture des structures ; -L'insuffisance des ressources humaines formées ; -L'insuffisance des ressources pour les descentes sur les terrains.	
Modalités d'interprétation	Les données sont agrégées d'années en années en prenant pour base la situation de référence	
5) Commentaires		
oRAS		

**PROGRAMME 147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de couverture médiatique des activités du MINJEC
Objectif	Informier, éduquer et sensibiliser les jeunes et le public sur les activités du MINJEC en vue de rendre visible et lisibles les actions du gouvernement en faveur de la jeunesse
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	147 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
Action concernée par l'objectif	10 - COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET RELATION PUBLIQUE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELCOM
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELCOM
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les informations à collecter ? - Proportion des activités et des événements du MINJEC organisés et médiatisés (le quart des activités); - proportion d'émissions radio Jeunesse sur les Ondes produites et diffusées ; - proportion de capsules audiovisuelles produites et diffusées ; - proportion d'édition du Magazine Inside Minjec Produites et diffusées(01); - Il s'agit ici de données mixtes : quantitatives et qualitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre des activités médiatisées/nombres d'activités organisés X 100
Périodicité de la mesure	Fréquence de mesure de l'indicateur (annuelle)
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023 Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2023 Valeur: 98%
	Année: 2024 Valeur: 99%
	Année: 2025 Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapport d'activités -Pressbook -Publications
Mode de collecte des données	Les données sont collectées par mois : -A partir du plan de travail annuel, nous avons les différentes activités budgétisées : -Les différents rapports d'activités trimestriels permettent de ressortir les activités qui ont été réalisées.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELCOM, Le contrôleur de gestion
Vérification/ Validation des données	Un mécanisme de suivi-évaluation de l'atteinte des résultats est mis en place
Service responsable de la synthèse des données	CELCOM, Le Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CELCOM, Le Référent de l'action, Le Contrôle de gestion
Coût de collecte et d'analyse	-Les moyens à mobiliser sont d'ordre financier, matériel et humain
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Les données obtenues par la méthode qualitative sont subjectives étant donné qu'elles laissent transparaître les émotions de l'interviewé. Les questions contenues dans le questionnaire sont pour la plupart des questions fermées.
Modalités d'interprétation	-
5) Commentaires	
RAS	

#### ■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	1 541 551 530	1 541 551 530	0	0	1 541 551 530	1 541 551 530
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	129 500 000	129 500 000	0	0	129 500 000	129 500 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE	276 883 000	276 883 000	0	0	276 883 000	276 883 000
04	INFORMATION ET DONNEES STATISTIQUES POUR LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DE SUIVI DE LA PERFORMANCE	37 000 000	37 000 000	0	0	37 000 000	37 000 000
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	156 500 000	156 500 000	1 205 000 000	1 205 000 000	1 361 500 000	1 361 500 000
06	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1 967 194 470	1 967 194 470	0	0	1 967 194 470	1 967 194 470
07	DÉVELOPPEMENT DES TIC	28 480 000	28 480 000	0	0	28 480 000	28 480 000
08	CONSEIL JURIDIQUE, CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	149 000 000	149 000 000	0	0	149 000 000	149 000 000
10	COMMUNICATION, DOCUMENTATION ET RELATION PUBLIQUE	73 000 000	73 000 000	0	0	73 000 000	73 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>4 359 109 000</b>	<b>4 359 109 000</b>	<b>1 205 000 000</b>	<b>1 205 000 000</b>	<b>5 564 109 000</b>	<b>5 564 109 000</b>